

Vivre à
Menetou-Salon



Actualité

2024
L'essentiel
de l'année

Finances

Un oeil sur les
budgets, les services
pour l'enfance

La vie à Menetou

Des événements
marquants

Sommaire

- 2 Sommaire
- 3 Le mot du maire
- 4 Les actions communales
- 5 Nouveau commerce
- 6 Les finances communales
- 7 Budget... Vous avez dit budget ?
- 8 - 9 Mais combien ça coûte ?
- 10 Jardin participatif
- 11 Bibliothèque de Menetou-Salon
- 12 - 13 Objectif climat 2030
- 14 Lutte contre les rongeurs aquatiques
- 15 Un métier de passion : La viticulture
- 16 à 18 Menetou sous l'œil de Serge
- 19 La Croix du Souvenir Français
- 20 à 25 Centenaire du monument aux morts
- 26 - 27 Le CMJ
- 28 - 29 Comice 2023
- 30 - 31 La reconstruction du clocher de l'église
- 32 - 33 Petites chroniques monestrosaloniennes
- 34 - 35 Le Prince Auguste d'Arenberg
- 36 L'AYM - au rythme de la marche nordique
- 37 État civil
- 38 - 39 Agenda 2024
- 40 - 41 Les associations



Liste des participants à l'élaboration du bulletin municipal 2023

Éditeur responsable: mairie de Menetou-Salon.
Directeur de la publication: Pierre FOUCHET.
Rédaction: Nicole BARDELOT - Denis COUSIN - Patricia CROS - Jacky DELARGE - Marie FERRIER - Pierre FOUCHET - Sol FOUCHET - FREDON Centre-Val de Loire - Annie GODRIE - Ambre GRÉGOIRE - Stéphanie JACQUET - Le CMJ - Lucie LEROY - Nature 18 - Emmanuelle PEYTAVIN

- Nadia RODRIGUEZ - Nathalie ROUGERON - UNC de Menetou-Salon - Fabienne VIDAL - Bernadette VILLAIN.

Conception et réalisation: ZONE LIBRE
Tirage 1050 exemplaires
Distribution: la municipalité
Impression: exaprint
Illustration du mot du maire: Dessin Didier Barret - Publié dans «AllNews.ch» - Tous droits réservés.

Crédit photos: Association de Yoga de Menetou-Salon - Nicole BARDELOT - Isabelle BOUVARD - Comité d'organisation du comice agricole et rural du canton de Saint-Martin d'Auxigny - Denis COUSIN - Jacky DELARGE - Marie FERRIER - Brigitte GIRARD - Stéphanie JACQUET - François JOLIVET - Thierry LAUGERAT - Le Carroi - Lucie LEROY - Serge PERAS - Emmanuelle PEYTAVIN - SAS le Prince d'Arenberg - Vincent VILLENEUVE - Zone Libre & Miss Touffette

Contacts : mairie de Menetou-Salon • 02 48 64 81 21 • mairie.menetou.salon@wanadoo.fr

BCB 2023 LES 20 ANS



Le mot du maire



Chères Monestrosaloniennes, chers Monestrosaloniens, Le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent la bienvenue à bord de ce nouveau bulletin municipal. Avant de vous laisser embarquer, permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions sur notre « belle » planète « la Terre ». Les années nous dévorent et 2023 nous a saisis, happés, croqués sans ménagement. 2023 nous a, une nouvelle fois, montré que nous sommes à la merci des conséquences de nos propres erreurs. La folie de certains hommes conduit-elle notre humanité à sa perte ?

Les idéaux de certains peuvent-ils avoir des conséquences catastrophiques sur les libertés humaines ? La modernité nous oblige-t-elle à accepter, sous peine d'être exclu de la société, l'IA (l'Intelligence Artificielle), la Gig Economy, l'ESG (l'Environnemental, Social et de Gouvernance), le social selling, les marketplaces, la réalité augmentée, l'omnicanalité ???

Non certainement pas. Notre monde n'est-il pas déjà piégé et figé comme l'imaginait Aldous Huxley en 1931 dans son roman d'anticipation : « le meilleur des mondes » ? Ne sommes-nous pas inconsciemment classés par caste : les Alpha, les Bêta, les Gamma, les Delta et les Epsilon ?

Peut-être ... peut être ... peut être !!!!
Force est de constater que nous ne maîtrisons rien. Le contexte économique difficile touche de plein fouet les particuliers, les professionnels, les collectivités... Les dépenses énergétiques s'envolent, les coûts explosent

dans de nombreux domaines, le pouvoir d'achat trébuche, l'inflation gambade. Et pourtant la vie continue !!! Et si maintenant, il était l'heure de se laisser embarquer, de se recentrer sur notre belle commune en découvrant la quarantaine de pages de notre bulletin 2024 : actions et finances communales, coûts des services périscolaires, reportages

sur des passions et des événements tragiques, commémorations ... Et puis vous pourrez aussi découvrir le jardin participatif, la bibliothèque, l'engagement environnemental de votre commune, le comice 2023, un



monestrosalorien généreux et discret, les habituelles petites chroniques monestrosaloniennes... Et puis bien d'autres choses encore, sans oublier l'agenda où vous pourrez retrouver toutes les animations proposées par les associations, la commune et la communauté de communes.

Toute l'année notre commune bouge, s'anime, se détend - Venez participer, venez nous parler de vos envies, de vos passions. Nous sommes à votre écoute.

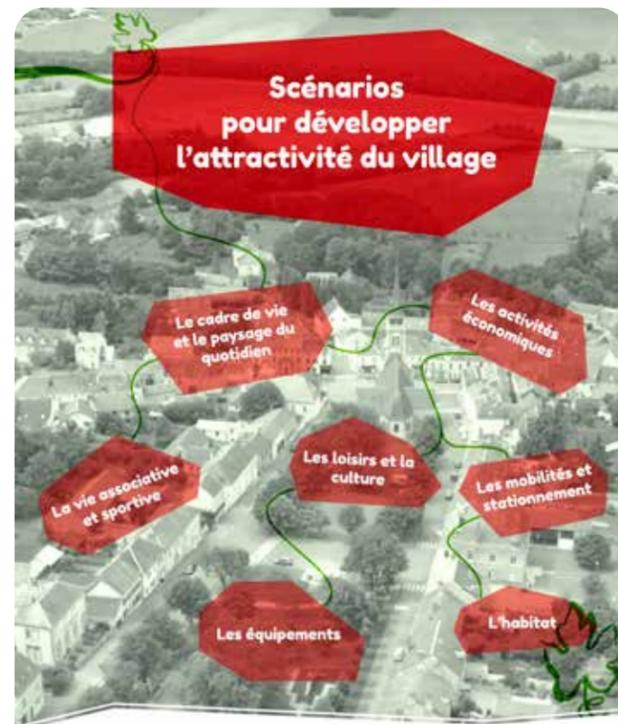
Avant de conclure ces quelques phrases, permettez-moi d'avoir une pensée particulière pour notre ami Patrice Billon, conseiller, qui, un jour d'octobre, a dit adieu à notre terre nourricière.

Chères Monestrosaloniennes, chers Monestrosaloniens, Il paraît que l'année 2024 sera celle du «Peach Fuzz» !!! Alors profitez-en ! Que cette couleur vous apporte passion, joie de vivre, santé et bonheur.

Le Maire
Pierre Fouchet

Démarche projet, « Un nouveau regard sur Menetou-Salon »

En 2021, nous avons lancé la démarche projet « Un nouveau regard sur Menetou-Salon », dont l'objectif est de développer l'attractivité de notre commune. Le bureau d'étude ATOPIA a été retenu pour mener l'étude



**ATELIER HABITANTS
MERCREDI 31 JANVIER 2024 - 18h30**

Atelier participatif sur la stratégie de développement de l'attractivité
Menetou-Salon Centre d'accueil, Rue de la Mairie

d'aménagement et de programmation, pour un montant de 47 650 € HT, financé à hauteur de 80% par le PETR et 20% par la commune.

Une première réunion publique s'est tenue en ce début d'année, présentant le cadre de cette étude. Le mercredi 31 janvier 2024, à 18h30, un atelier sera organisé, ouvert à l'ensemble des monestrosaloniens, l'occasion pour chacun de faire part de ses besoins, de ses attentes. Cette 1ère phase « diagnostic/enjeux », constituée de différents échanges et visites terrain, permettra à ATOPIA de consolider notre autodiagnostic.

Au cours d'une seconde phase « scénarios », ATOPIA nous proposera différentes solutions pour répondre aux différents problèmes retenus.

Lors de la 3ème phase, ATOPIA élaborera les différentes

fiches actions permettant la mise en œuvre du scénario retenu.

Une réunion publique clôturera cette étude.

Développement du site de l'étang de Farges

L'assistance à la maîtrise d'ouvrage relative au développement du « Pôle touristique de Farges » a été confiée à l'agence Cher Ingénierie des Territoires. Suite à consultation, un bureau d'étude sera retenu en ce début d'année 2024. Suite aux recherches de financements, nous avons eu un retour favorable du Conseil Départemental du Cher (10,30 %), de l'État (DETR de 40%). Nous sommes en attente de l'accord de la Région / PETR (29,70%). Il resterait alors à la charge de la commune 97 076€. Les travaux seraient alors envisagés sur les années 2025 à 2027.

Aménagement de la Véloroute 48



La Convention de partenariat entre le Conseil départemental du Cher et la Communauté de communes des Terres du Haut Berry, relative à la réalisation et au financement des travaux d'aménagement de la Véloroute 48 « la Méridienne à vélo » a été signée en cette fin d'année 2023.

Des aires d'accueil et de services ont été définies tout au long de cette véloroute. Au lancement des études, une aire d'arrêt avait été identifiée à l'étang de Farges classé comme « secondaire ». Nous avons aujourd'hui obtenu son reclassement en « Aire d'arrêt principal », l'identifiant ainsi comme portes d'entrée et de sortie de l'itinéraire, avec une concentration de services, mais également comme lieu d'animations et d'information.

Les travaux se décomposeront en 2 phases : la première, de Bourges à Menetou-Salon, et de l'étang du Puits, sur la commune d'Argent-sur-Sauldre, à Aubigny-sur-Nère ; la seconde phase, d'Aubigny-sur-Nère à Menetou-Salon. Le lancement des travaux devrait débuter en mai 2024.

Vers un éclairage public « 100% LEDs »

Par mesure d'économie, le 3 octobre 2022, le conseil municipal avait délibéré pour la diminution des plages horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public. Nous pouvons aujourd'hui faire le bilan de cette action : du 1er janvier au 31 octobre 2023, la consommation électrique a été réduite de moitié par rapport à la même période en 2022.

En mai 2023, une panne de l'éclairage public au niveau du rond-point nous a conduit à le rénover par le remplacement de lanternes équipées en LEDs.

C'est alors posé la question du passage en « 100% LEDs » de l'ensemble de notre éclairage. En effet, la mise en place des LEDs présenterait de nombreux avantages. Outre la réalisation d'économies d'énergie et donc une baisse de la consommation, ces systèmes d'éclairage permettraient une uniformité d'éclairage, un meilleur rendu des couleurs, une maintenance moindre, ainsi que des possibilités de variation de la puissance lumineuse.

Côté financement, 50 % ou 70% du projet (dans le cadre du plan Résorption des Éclairages Vétustes pour l'Environnement (REVE)), serait pris en charge par le SDE 18 et le complément par la collectivité.

Sur un devis estimatif qui s'élève à 263 300€, la somme de 90 730€ resterait à charge pour notre commune. Pour absorber son financement, les travaux pourraient être conduits sur 3 années.

Du côté du stade

Dans la continuité, la municipalité envisage le remplacement des projecteurs du terrain d'entraînement par un éclairage à LED. Les travaux s'élevant à 15 726 € HT, une aide financière a été sollicitée auprès du Fond d'Aide au Football Amateur pour une prise en charge à hauteur de 80%. Le football attirant de plus en plus de licenciées féminines,



le club l'USHMS et la municipalité se sont associés pour leur aménager de nouveaux vestiaires avec 3 douches. Les 5000€ de travaux de plomberie, électricité, chauffage ont été pris en charge par la municipalité, les travaux d'aménagement complémentaire par l'USHMS. Dans le cadre d'un atelier Street Art organisé par le Carroi à la fin des vacances d'été, HEKTOR, et une dizaine d'enfants ont agrémenté les murs extérieurs des vestiaires d'une magnifique fresque aux couleurs du club.

Reprise de l'épicerie, rue du Commerce

Dans une nouvelle ère pour le commerce local, David BONVOT, 50 ans, résident du Cher depuis huit ans, conseiller municipal et communautaire à la Septaine, s'apprête à donner un audacieux élan à notre épicerie de la rue du Commerce.

Après des décennies dans le secteur automobile, David a décidé de relever un défi passionnant en reprenant l'épicerie, le bureau de tabac-presse avec l'agrément FDJ (Française des Jeux) dès le début janvier 2024. Un choix qui reflète son désir de tisser des liens étroits avec la communauté locale.

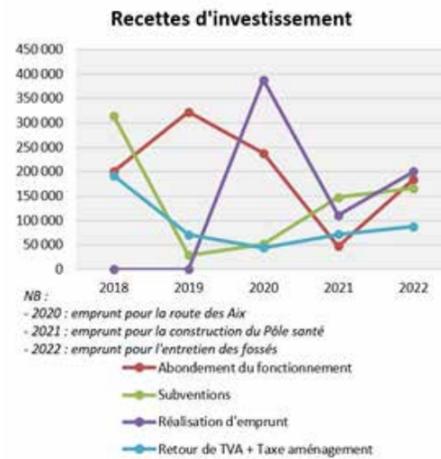
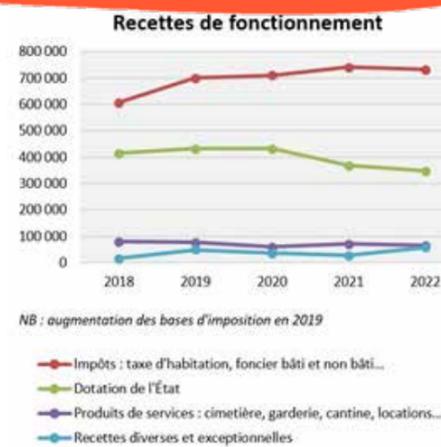
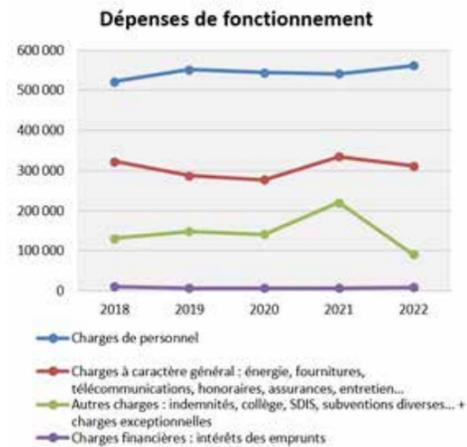
Conscient de l'importance de conserver les commerces essentiels de proximité des villages, David aspire à créer un espace chaleureux où, nous, monestrosaloniens, nous nous retrouverons.

Son objectif est de répondre aux besoins variés des résidents, en offrant un maximum de services.

Au-delà de la reprise, David a à cœur de moderniser l'établissement et des travaux sont déjà envisagés. L'ambition est de créer un lieu accueillant, à l'image de la dynamique de développement économique et social de notre commune.

Le début de l'année 2024 marquera le début d'une aventure exaltante pour cet épicentre local, portée par la vision et l'engagement de David. Partageons tous cette aventure et souhaitons-lui la bienvenue.





Budget prévisionnel 2023

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	372 160 €
Charges du personnel	577 000 €
Atténuations de produits	600 €
Charges de gestion courante	106 350 €
Charges financières	12 000 €
Charges exceptionnelles	1 500 €
Virement à l'investissement	324 564 €
Opérations d'ordre entre sections	4 436 €
Dépenses imprévues	8 880 €
Total	1 407 490 €

Dépenses d'investissement

Solde d'exécution d'inv. reporté	323 654 €
Opérations patrimoniales	0 €
Remboursement d'emprunts	57 560 €
Immobilisations incorporelles	70 580 €
Subv. d'équipement versées	25 000 €
Immobilisations corporelles	169 500 €
Immobilisations en cours	177 600 €
Dépenses imprévues	23 760 €
Opérations d'ordre entre section	0 €
Total	847 654 €

Recettes de fonctionnement

Produits de services	66 350 €
Impôts et taxes	712 855 €
Dotations et participations	333 025 €
Autres produits de gestions courantes	40 430 €
Produits financiers	0 €
Atténuation de charges	10 000 €
Produits exceptionnels divers	23 200 €
Opération d'ordre	0 €
Excédent de fonctionnement reporté	221 630 €
Total	1 407 490 €

Recettes d'investissement

Subventions d'investissement	54 187 €
Dotations fonds divers et réserves	369 467 €
Opérations patrimoniales	0 €
Produits des cessions	0 €
Emprunts et dettes assimilées	95 000 €
Excédent d'investissement	0 €
Virement de fonctionnement	324 564 €
Immobilisations corporelles	0 €
Opérations d'ordre entre section	4 436 €
Total	847 654 €

Budget... Vous avez dit budget ?

Mais qu'est-ce qui se cache derrière ce mot ?

Le budget, on nous en parle tous les ans, on a de jolis graphiques très explicites qui nous indiquent dépenses et recettes, mais comment ça fonctionne le budget d'une commune « en vrai » ?

Il y a un budget avec deux sections différentes : le fonctionnement et l'investissement. Ce budget est prévisionnel et est voté en début d'année.

Tout d'abord, pour gérer le quotidien, on a un budget de fonctionnement, qui sert à payer les dépenses de personnels, les charges générales de la commune (eau, électricité...), la nourriture du restaurant scolaire, les fournitures, les subventions données aux associations, les intérêts des emprunts bancaires...

Les dépenses de fonctionnement sont alimentées par les rentrées d'impôts et de taxes, par des dotations de l'État, et par différentes recettes comme les paiements de loyers, des tickets du restaurant scolaire, ceux relatifs à l'accueil périscolaire, aux concessions funéraires, etc. Et puis, nous avons les dépenses d'investissement qui concernent, entre autres, de gros projets, tels les travaux de voirie, l'achat de matériels et de véhicules, l'entretien des bâtiments communaux et des travaux sur ces mêmes bâtiments, y compris le remboursement des emprunts qui nous ont permis d'investir...

Les dépenses d'investissement sont alimentées principalement par des dotations, des subventions du département, de la région ou de l'État, mais aussi par des emprunts bancaires, ainsi que par la taxe d'aménagement. Voilà pour la composition du budget ; bien sûr il doit s'équilibrer et il est suivi de près par la trésorerie publique. À la fin de l'année, s'il reste de l'argent dans la partie fonctionnement, celui-ci va alimenter la section d'investissements.

Mais comment décidons-nous des investissements ? Alors première règle, il faut que les dépenses engendrées par le projet trouvent des recettes pour le financer, c'est là que se joue le jeu des subventions ; la commune prend sa part financièrement, mais ne peut pas tout financer seule. Alors, c'est parti pour une recherche dans le méandre des subventions publiques, et je peux vous dire qu'il faut savoir à quelle porte frapper, expertise heureusement maîtrisée dans le conseil municipal.



La seconde règle, et pas n'importe laquelle, c'est qu'il faut que l'investissement soit voté par le conseil municipal ! Côté calendrier, le budget prévisionnel est préparé en commission finances et budgets pendant le mois de décembre et durant le premier trimestre de l'année suivante, et il est ensuite validé et voté par le conseil municipal, également au premier trimestre de l'année suivante (même si les budgets courent du 1er janvier au 31 décembre de l'année).

Côté alimentation des dépenses d'investissement, eh bien là, les demandes viennent de toutes parts. Tout d'abord, vous avez voté pour un programme électoral, alors nous devons le mettre en œuvre ; les projets sont étalés sur les six ans du mandat et au gré des subventions disponibles. Puis, il y a les demandes des

administrés et des associations que nous recevons par bien des biais différents, et que nous abordons régulièrement en conseil municipal, alors bien sûr, si les demandes sont peu onéreuses, ou si elles sont subventionnables, et surtout si elles bénéficient au bien commun, nous les validons. Il y a également les dépenses urgentes et non prévisibles, telles que les inondations... auxquelles la commune doit faire face.

Maintenant, vous en savez autant que moi sur le sujet, et si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à les poser à vos conseillers !

Marie Ferrier

Mais combien ça coûte ?

Restaurant scolaire, accueil périscolaire, transport scolaire...



La mairie de Menetou-Salon propose aux jeunes élèves scolarisés sur la commune trois services municipaux précieux et de qualité... Un accueil périscolaire, matin et soir, une restauration à midi et un transport scolaire, le soir, pour les plus éloignés.

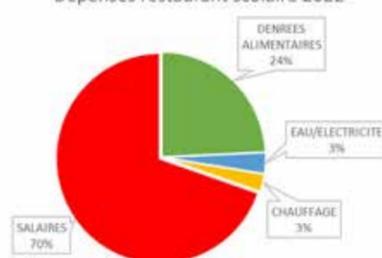
municipale, que d'assurer et de maintenir ce service public.

Voici, pour chacun de ces trois services, quelques tableaux et graphiques illustrant charges, part des familles et part de la commune.

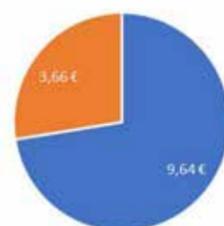
Même s'il en coûte aux familles, leur participation reste relativement modique, si l'on en juge le reste à charge de la commune. C'est un choix, et une idée forte de l'équipe

RESTAURANT SCOLAIRE 2022		
	DÉPENSES	RECETTES
DENRÉES ALIMENTAIRES	35 462,00 €	
EAU	666,66 €	
ÉLECTRICITÉ	4 163,10 €	
CHAUFFAGE	4010,66 €	
SALAIRES	101 991,72 €	
PART FAMILLES		40 508,00 €
TOTAL	146 294,14 €	40 508,00 €

Dépenses restaurant scolaire 2022



Répartition du coût d'un repas



part mairie part familles

Le poste important des charges salariales s'explique aisément. Le travail de préparation des repas, du dressage des couverts et de l'entretien des locaux nécessite l'emploi d'un cuisinier et d'une cantinière, chaque jour à temps complet. Le temps repas, quant à lui, compte tenu du nombre d'enfants et des normes d'encadrement, nécessite la présence, chaque jour pendant deux heures, de six agents.

qu'une lutte rigoureuse en matière de quantités servies et de déchets.

Le jardin participatif contribue lui aussi, à sa mesure et sans que ce soit comptabilisé, à l'allègement du poste des denrées alimentaires.

À noter qu'il n'est pas tenu compte dans cet état financier, comme il se devrait, de la part investissement des locaux et du matériel.

Le poste des achats de denrées alimentaires, et c'est une prouesse compte tenu de la qualité et du prix des produits achetés (produits bio, AOC ou AOP, circuits courts, conformément aux règles de la loi EGALIM), ne représente qu'un 1/4 des charges, ceci en raison d'une gestion extrêmement pointue et économe des achats, ainsi

Pour rappel, le prix du repas en 2022 était de 3,66€ pour les familles, alors que son coût réel était de 13,30€. La municipalité a ainsi pris à sa charge 9,64€ par repas.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2022		
	DÉPENSES	RECETTES
EAU	333,33 €	
ÉLECTRICITÉ	2081,55 €	
CHAUFFAGE	2005,00 €	
SALAIRES	41782,00 €	
PART FAMILLES		15691,32 €
CAF		4245,42 €
TOTAL	46201,88 €	19936,74 €

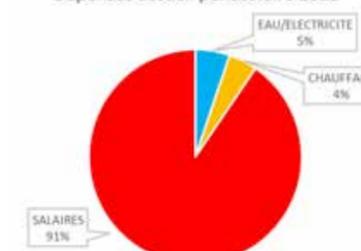
L'accueil périscolaire nécessite chaque jour l'intervention de trois agents le matin, et quatre le soir. La facturation est maintenant au 1/4 d'heure, ce qui permet aux familles de payer au plus près de la réalité du service.

encadrement de qualité pour leurs enfants, nous permet de répondre aux normes imposées et de pouvoir prétendre à un financement de la CAF.

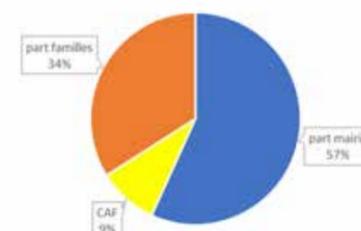
Ne sont pas comptabilisées ici les prises en charge, par la commune, de la formation des agents qui encadrent les enfants (stage BAFD, stage BAFA). La qualification de nos agents, outre le fait d'assurer aux familles un

Ne sont également pas pris en compte ici, les achats d'équipement et de fonctionnement du Centre d'accueil périscolaire (matériel pour petits travaux manuels, peintures, crayons, papeterie, livres, jeux...). Là encore, la municipalité finance plus de la moitié du coût de ce service.

Dépenses accueil périscolaire 2022



Répartition du coût de l'accueil périscolaire



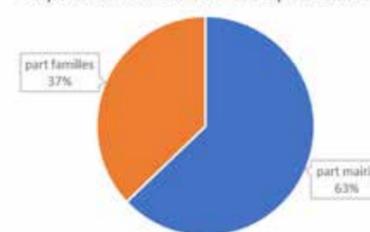
TRANSPORT SCOLAIRE 2022		
	DÉPENSES	RECETTES
MINIBUS	4820,00 €	
SALAIRES	4540,32 €	
PART FAMILLES		3472,00 €
TOTAL	9360,32 €	3472,00 €

Le coût du transport se partage entre la location du véhicule et l'emploi d'un agent « conducteur/accompagnateur » pendant 1h30 chaque soir.

du minibus, chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi soirs, de 16h30 à 18h, sur les périodes scolaires, selon un prix au km parcouru permettant de couvrir les consommations de carburant, ainsi qu'une participation aux frais d'assurance et d'entretien du véhicule.

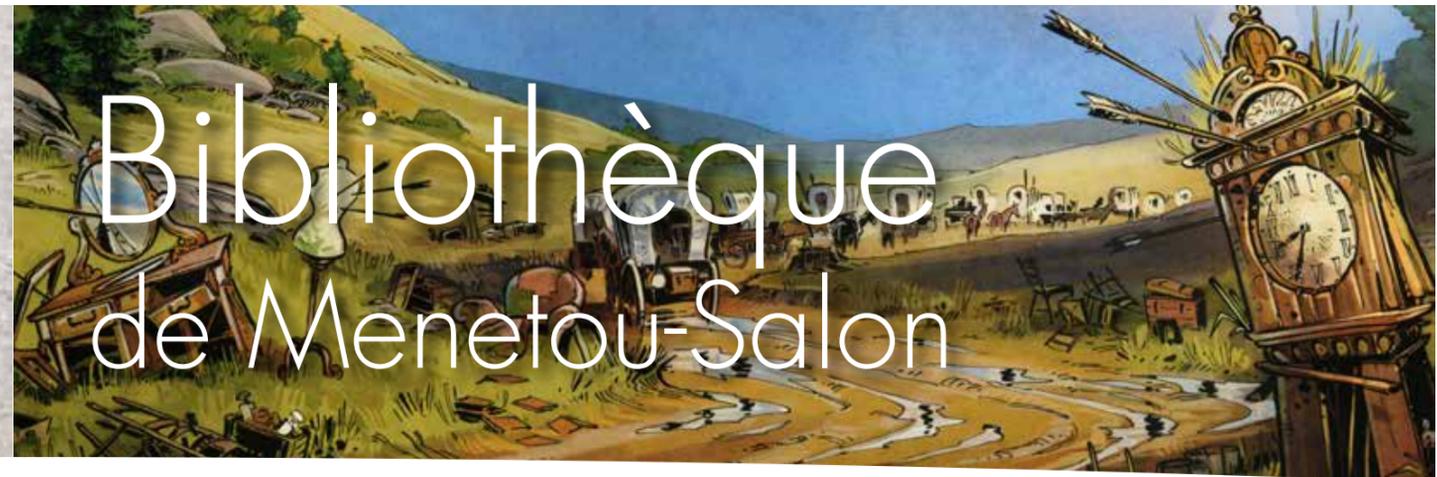
Une convention unit la mairie et la Résidence Autonomie Louis JOUANNIN concernant la location

Répartition du coût du transport scolaire





Jardin participatif



Bibliothèque de Menetou-Salon

Le jardin participatif, c'est quoi ?

Comme chaque rendez-vous dans ce bulletin municipal, comme chaque année, comme une évidence, je m'apprête à vous donner des nouvelles de notre jardin...

Pourtant, ce « vous » caractérisant les lecteurs de ce bulletin, change et évolue immanquablement chaque année... Certains anciens lecteurs ont disparu et d'autres, nouveaux, arrivent...

Il me semble donc important de redire ce qu'est notre jardin participatif... :

- Un terrain d'environ 5000 m², situé sur la route d'Henrichemont à la sortie de Menetou-Salon, généreusement mis à disposition par son Altesse Sérénissime le Prince d'Arenberg.

- Sur ce terrain, outre les travaux de préparation du sol, la plantation et la production de légumes récoltés, livrés puis préparés et cuisinés par notre chef Vincent Villeneuve et délicieusement appréciés par une centaine de nos élèves fréquentant quotidiennement le restaurant scolaire. Une culture absolument respectueuse de notre biodiversité, c'est-à-dire sans aucun recours à de quelconques produits chimiques et avec une très faible consommation d'eau.

- Un groupe « à géométrie variable » de bénévoles pour les grandes opérations de plantation ou de récolte.

- Un groupe, plus restreint (2 à 3 personnes), de bénévoles pour l'entretien quotidien.

- La participation très appréciable de la municipalité (entretien des haies, mise à disposition d'une réserve d'eau, financement de l'achat des graines et plants).

- L'aide indispensable de quelques viticulteurs ou agriculteurs (labour et hersage du terrain, apport de fumier, etc.).

- La fourniture généreuse et spontanée de plants divers par de nombreux donateurs.

- L'apport gratuit de plants invendus par le magasin Gamm Vert.

- Le soutien financier de MSEF dont la subvention de 1000€ nous a déjà permis d'acheter une motobineuse et l'armature métallique d'une serre pour un projet futur.

Le jardin participatif... Bilan de l'année 2023...

Changement climatique, canicule, sécheresse... Le rendement des récoltes de cette année a été inévitablement impacté... :

- Une récolte d'environ 850 kg de pommes de terre, ce qui est loin d'être extraordinaire au regard des 1600 pieds plantés !

- Une récolte de dizaines de kg de tomates, mais chiffre pas extraordinaire non plus au regard de la centaine de pieds plantés !

- Une excellente récolte de courgettes, betteraves rouges et carottes !

- Une récolte très minimaliste de cucurbitacées (butternuts, citrouilles, potirons, sucrines, etc...).

- De magnifiques rangs de persil...

Le jardin participatif... Et l'année prochaine ?

Encore des cultures pour alimenter nos jeunes écoliers... Un projet de construction de serre pour une production plus précoce ou plus tardive, davantage en harmonie avec le calendrier scolaire...

Et si vous veniez nous rejoindre ?

Il y a de la place pour tous...

Jardinier expérimenté, jardinier débutant avide de rencontres et de conseils, néophyte total, mais généreux d'aide et/ou curieux de nouvelles rencontres et expériences...

N'hésitez pas à vous signaler auprès de Jacky Delarge, 06 80 46 93 47...

Les rendez-vous au jardin sont annoncés par WhatsApp...

Venez-y pour donner, offrir, découvrir, recevoir, prendre ou apprendre...

On y vient si on veut !

On y vient quand on veut !

Jacky Delarge

Bien repérable grâce à une jolie enseigne, la bibliothèque de Menetou-Salon vous ouvre ses portes 3, rue Franche. Cependant, vous pouvez également entrer par l'arrière du bâtiment, rue Patouchard, par un accès facilité pour les poussettes, cannes, fauteuils...

La bibliothèque est l'espace dans lequel vous trouverez forcément ce qui correspond à l'un de vos centres d'intérêts, à vos recherches ou autres. De nombreux livres, des CD, des DVD, des BD adultes et/ou enfants, des revues...

Chaque année, nous privilégions l'achat de titres nouveaux, notamment lors de la période des prix littéraires ; mais à côté de cela, vous avez le loisir aussi de piocher dans un large choix de policiers, de romans de terroir, d'ouvrages historiques et tant d'autres supports, par exemple des audiolivres.

Les bacs BD adultes regorgent de titres, au point que nous sommes contraints d'en stocker « en réserve » et de les sortir à la demande des lecteurs. Le foisonnement de ce rayon attire un public extérieur qui a eu vent de notre richesse par le « bouche-à-oreille » ou grâce au portail départemental.

La jeunesse bénéficie d'un large espace, avec plusieurs bacs d'albums pour les plus jeunes, qui apprécient aussi les revues mensuelles qui leur sont destinées. Les plus grands stationnent (sic) beaucoup dans l'espace « mangas », repartent volontiers avec une collection de BD. Enfants ou adolescents ont un grand panel de romans à leur disposition et nous les sollicitons régulièrement pour participer au choix des futurs achats

La bibliothèque est ouverte 3 après-midis par semaine:

- **Lundi 16 - 18 h**
- **Mercredi 15 - 17 h**
- **Samedi 15 - 17 h**

Petits ou grands, si vous vous rendez sur le portail de la médiathèque départementale du Cher, vous pouvez également bénéficier de l'offre numérique : www.lecturepublique18.fr





Notre commune s'engage pour le climat !

Notre commune s'est engagée auprès de **Nature 18** dans l'opération « Objectif climat 2030 » depuis plus d'un an maintenant. Après vous avoir sollicité à travers un questionnaire au printemps, le conseil municipal a validé un certain nombre d'actions concrètes qui vont être mises en place sur la commune. Ce plan d'action a été adopté en juin 2023 par la signature d'une charte d'engagement qui s'est tenue le 19 juin 2023 à la mairie.

Dans le cadre du plan d'actions validé, la commune de Menetou-Salon s'engage donc à :

- Utiliser dans la mesure du possible des revêtements perméables lors de la rénovation ou la création de chemins, parking, routes.
- Sensibiliser les élus sur la gestion paysagère pour les futurs projets d'aménagements.
- Faire de la prévention/sensibilisation sur les mesures à prendre pour les habitations proches du milieu forestier.
- Former et sensibiliser les élus et les agents techniques sur la gestion, la préservation et le développement des haies champêtres.
- Suivre les consommations d'eau sur l'ensemble de la commune par grands secteurs.
- Changer les systèmes de robinets vieillissants et installer des éco-mousseurs sur les robinets des bâtiments communaux accompagnés par des messages de sensibilisation.
- Poursuivre la végétalisation des massifs avec des espèces vivaces et peu gourmandes en eau et généraliser le paillage.
- Installer des récupérateurs d'eau de pluie au plus près des massifs fleuris.
- Remplacer progressivement les chasses d'eau vieillissantes des bâtiments publics
- Végétaliser progressivement le cimetière.
- Organiser une distribution d'éco-mousseurs.



Signature de la charte d'engagement « Objectif climat 2030 » avec M. Van Nieuwerkerke, vice-président de Nature 18

- Sensibiliser aux économies d'eau au jardin et à la maison.
- Communiquer auprès de la population sur les haies paysagères et leur rôle avec des végétaux locaux.

L'ensemble de ces actions va être mis en place petit à petit sur plusieurs années. Nous en avons déjà débuté quelques-unes comme :

- Des récupérateurs d'eau de pluie ont déjà été installés sur certains bâtiments communaux de manière à utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage des jardinières, des petits potagers (école, cantine, Meilleur de la Grange...).
- Une présentation sur la gestion paysagère et sur les mesures à prendre pour les habitations proches du milieu forestier s'est faite lors du conseil municipal du 4 septembre 2023.

● La formation sur la végétalisation du cimetière à destination des élus et des agents techniques a eu lieu le 24 octobre 2023.

- Le suivi des consommations d'eau des installations communales par grands secteurs.
- La conversion de massifs pour installer des espèces vivaces peu gourmandes en eau.

L'opération « Objectif climat 2030 » c'est aussi un volet animation à destination des habitants :

- Une exposition présentée à la bibliothèque municipale sur le thème « le changement climatique » du 22 avril au 20 mai 2023.
- La présence de **Nature 18** sur le marché de Printemps et la Foire aux melons 2023.
- Pendant la période estivale, un jeu de piste à travers la commune a été proposé : une carte en format papier était disponible en mairie et sur le site internet afin de trouver l'ensemble des énigmes cachées sur le parcours et de répondre aux questions.
- Une action pédagogique doit être réalisée avec une classe de primaire en 2024.

De nombreuses brochures éditées par **Nature 18** sont à votre disposition en mairie afin de vous donner des conseils pour préserver la ressource en eau, accueillir la biodiversité dans votre jardin, concevoir une haie champêtre constituée d'espèces locales et adaptées respectant la spécificité de nos paysages.



Campagne Berrichonne



Réserve d'eau



Herbe & trottoir

Entretien des trottoirs et pieds de murs

La commune organise le nettoyage et l'entretien régulier des lieux publics, ainsi que le désherbage des caniveaux. En complément de ces actions, la propreté et le désherbage des trottoirs incombent aux propriétaires, locataires, riverains de la voie publique, ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers... Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur limite de propriété, en toute saison et de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, soit par binage ou tout autre moyen, à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques. Les balayures, feuilles mortes (surtout à l'automne) et végétaux collectés ne doivent en aucun cas être jetés sur la chaussée, ni dans les caniveaux et avaloirs des eaux pluviales. Les saletés, déchets ramassés doivent être évacués selon leur nature, ou à défaut avec les ordures ménagères ; quant aux végétaux, ils doivent être apportés en déchetterie.

Les professionnels doivent nettoyer à l'issue de leur activité quotidienne, en portant une attention particulière au ramassage des mégots. En cas de neige ou de verglas, il appartient à chaque riverain d'assurer la sécurité du passage sur le trottoir, le long de sa propriété, sur une largeur d'un mètre au moins. La neige peut être stockée en tas sur le trottoir de manière à ne pas gêner le passage et/ou mise sur les caniveaux. Le sel de déneigement est interdit aux pieds des arbres et auprès des végétaux.

Entretien du cimetière

Afin de se mettre en conformité avec les lois portant sur l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires, notre commune a modifié son mode de gestion et laisse volontairement les allées secondaires en herbe et tondues. À noter que l'entretien des inter-tombes reste à la charge des familles.



Lutte contre les rongeurs aquatiques

Originaire d'Amérique du Sud et du Nord, le ragondin et le rat musqué ont été introduits en France au siècle dernier à des fins d'élevage. Ces animaux, **reconnus officiellement comme espèce invasive, sont très prolifiques, ils occasionnent de nombreuses dépréciations à l'agriculture, aux réseaux hydrauliques, à l'environnement et sont vecteurs de maladies infectieuses transmissibles à l'homme**, comme la leptospirose, qui peut parfois être mortelle.

La destruction à tir du ragondin et du rat musqué dans le Cher peut être réalisée sans formalité, du 1^{er} mars à l'ouverture générale de la chasse. Le tir doit être pratiqué à une distance maximale de 50m des fleuves, rivières, canaux, réservoirs, lacs, étangs et nappes d'eau. Le ragondin et le rat musqué peuvent également être déterrés toute l'année.

La lutte par piégeage, notamment au moyen de cages-pièges, constitue la méthode la plus efficace. Elle est autorisée toute l'année, avec agrément de piégeage obligatoire sur un secteur public (et autorisation de la commune), sans agrément sur les terrains privés.

Depuis cette fin d'année 2023, la communauté de communes des Terres du Haut Berry et la commune de Menetou-Salon adhèrent au « **plan de lutte collective contre les RAAE** » (Rongeurs Aquatiques Exotiques Envahissants) mis en œuvre conjointement par FREDON Centre-Val de Loire (organisme à vocation sanitaire reconnu par le Ministère de l'Agriculture) et l'AGRP18 (Association de Gestion et Régulation des Prédateurs du Cher). Il permet **un soutien aux piégeurs** dans leur piégeage de ragondins, à travers une indemnisation de 2€ par capture, le prêt de

cages-pièges, et l'accès à des zones communales pour le piégeage.

Devenir piégeur

Pour devenir piégeur, il faut passer un agrément, qui s'obtient avec une formation de 2 jours, proposée par la Fédération des Chasseurs en partenariat avec l'AGRP18. Par la suite, chaque piégeur agréé peut s'engager dans le dispositif du « plan de lutte contre les RAE » en remplissant :
● une feuille de déclaration de piégeage (par commune – valable indéfiniment) ;
● une fiche de suivi de ses captures, chaque année, qui doit être validée par la mairie et retournée à FREDON CVL pour indemnisation - Mme Louise BELAMY - Tél : 06 08 73 22 88 - louise.belamy@fredon-centre.com.

Faire appel à un piégeur agréé

- Contacter la mairie.
- Contacter l'AGRP18 agrp18@hotmail.com - Tél : 06 66 86 94 89.

Informations complémentaires :

- Dates et inscriptions à la formation de piégeage - Déclaration de piégeage : <https://www.chasseurducentrevaleloire.fr/fdc18/associations/>
- FREDON Centre-Val de Loire : <https://fredon.fr/cvl/> Conseillers pôle Santé Environnement :
 - M. Pierre GABORIT - Tél : 06 80 33 44 52 - pierre.gaborit@fredon-centre.com
 - Mme Louise BELAMY - Tél : 06 08 73 22 88 - louise.belamy@fredon-centre.com



Un métier de passion : La viticulture

Poussez la porte des caves, et vous découvrirez les particularités des vins de Menetou-Salon.

Les professionnels qui y œuvrent ont un savoir-faire tel qu'ils ont marqué de leur empreinte l'originalité de leur production.

● Le vignoble est très ancien, ainsi qu'en témoignent des actes dès l'an 1063, par lesquels le seigneur de Menetou-Salon fit don à différents ordres religieux de la région de vignes sises au « Clos de Davet ». Les anciens écrits relatent que le vignoble de Menetou-Salon était un des plus beaux ornements de la table seigneuriale du grand argentier Jacques Cœur qui acquit la seigneurie de Menetou-Salon en 1450. Il s'avère même qu'Agnès Sorel, favorite du roi de France Charles VII, appréciait particulièrement le vin du « Clos de la Dame ».

● Ce travail se traduit tout d'abord par la création du syndicat viticole en 1890. Les plantations qui s'étendent aujourd'hui sur 636 hectares sont réalisées en cépages sauvignon pour les blancs pour les 2/3 de la production, et le reste en pinot noir (rouges et rosés). La reconnaissance de l'appellation d'origine contrôlée « Menetou-Salon » est obtenue le 23 janvier 1959 par l'INAO¹, et sa réputation va dorénavant bien au-delà des frontières de la région, d'abord en France, mais aussi à l'étranger pour 15 à 20% de la production. Depuis peu, 60% du vin de Menetou-Salon est en bio pour une partie ou en biodynamique pour d'autres vigneron

engagés depuis plus longtemps...

La vigne demande une présence toute l'année, beaucoup de travaux manuels, et une grande technicité. Elle est tributaire de la météo ; c'est la nature qui décide et nécessite une constante adaptation des vignerons...

Actuellement, le syndicat viticole est en système associatif. Le conseil d'administration actuel est composé de 24 membres, le bureau de 9 membres et de 2 coprésidents : Francis AUDIOT et David GIRARD.

Sur le territoire de l'appellation, il y a encore la possibilité de planter 150 hectares de vignes. Les vignerons se sont entendus afin que la plantation annuelle soit au maximum de 12 hectares. Ils vous expliqueront qu'il faut être raisonnable et prévoir un équilibre du marché. Si vous vous demandez pourquoi, il suffit de vous souvenir qu'une vigne ne produit que la 3^e année après sa plantation. Un conseil à respecter : trinquez et buvez ces bons cépages !

Bernadette VILLAIN

¹ INAO : Institut National de l'Origine et de la Qualité : établissement public qui gère les signes d'identification de l'origine et de la qualité pour les produits fabriqués en France, qui sont des signes officiels en France : (AOC, AOP, IGP, etc).

Menetou sous l'œil de Serge

Du petit « parigot » au monestrosalonien convaincu.

Comment Serge PERAS, qui vivait à Cachan, est venu habiter à Menetou-Salon qu'il n'a pas quitté depuis plus de 84 ans...

C'est à Bonnefond, hameau de notre commune, que Serge PERAS, passait ses vacances chez sa grand-mère maternelle, quand il n'était pas à Cachan avec son père, sa mère et sa petite sœur. Serge est né en 1927 ; il est nécessaire de contextualiser cette époque.



A Bonnefond, avant le retour à Cachan, une pause devant la culture de chrysanthèmes de la Grand-Mère.

chaque rentrée après la vendange, n'était qu'une valeur ajoutée dans la région parisienne !

Devenir Monestrosalonien en 1939

À la déclaration de guerre, les parents de Serge ont préféré qu'il reste à la campagne plutôt que revenir à Cachan : Serge a passé son certificat d'études à Saint-Martin-d'Auxigny. De la période d'occupation, Serge se souvient particulièrement des files d'attente qu'il y

avait partout, des parachutes récupérés dont le tissu était réutilisé, de l'état-major allemand installé à Menetou Haut, des maquisards dans la forêt autour du stade. Mais, grâce au gibier, aux lapins et volailles de la grand-mère, tout était plus facile qu'à Paris où ses parents étaient restés...

Choisit-il vraiment de faire de la charronnerie plutôt que de la mécanique comme certainement il l'aurait fait s'il était resté à Cachan ? Toujours est-il qu'il a commencé son apprentissage de charron forgeron chez Albert Girault, rue de la Liberté, à partir de mai 1943. Serge apprend à faire de tout : des cerclages de roues de charrette, des cercueils, de la charpente. Il semble que ce soit à cette époque se souvient-il, qu'il avait assemblé la première pancarte de C'heu l'Zib, et aussi fait des petites réparations de vélos. Cependant, si la guerre n'avait pas éclaté, Serge aurait sans doute continué en mécanique...

La guerre amène aussi des familles de réfugiés : Micheline Witkowski, sa mère et sa sœur, trouvent refuge définitivement à Menetou-Salon, alors que parties de Pologne, elles s'étaient établies dans les Ardennes, qu'elles avaient dû quitter pour une seconde terre d'exil. C'est là, sur la route des Aix, vers

Davet, qu'une Micheline croisa Serge, pour ne plus le quitter.

D'artisan menuisier complaisant à l'enseignement de la « mécanique du bien-être au travail » chez Michelin

Serge finit par s'installer comme artisan menuisier ; on lui demande de réparer des meubles, de fabriquer des sommiers ; plus tard, la mode des bois récupérés, réutilisant de vieux meubles, et des placards à aménager lui ont permis d'avoir des clients qui lui faisaient faire des objets très divers. Cependant, il n'est pas toujours facile de satisfaire la clientèle et Serge ne faisait pas de devis à l'époque. Il admet volontiers qu'il passait trop de temps à concevoir de nouvelles machines à la place de les faire travailler, ses machines ! C'est dans son atelier de l'époque qu'il construira plus tard sa propre maison, en 3 ans, toujours chemin du Prieuré.

Serge cesse d'être à son compte vers l'année 1956 : trop de projets différents à étudier (polyvalence oblige !) sans comptabiliser son temps, et surtout, durant cette année de grand gel, impossible de produire assez !

Notre menuisier rentre chez Michelin en 1956 pour garantir son salaire : embauché comme contrôleur d'une machine (un calandrage qui produit des nappes pneumatiques), le directeur finit par lui confier l'école de maintenance. Serge lui avait expliqué qu'il y avait des moyens mécaniques pour soulever des charges trop lourdes. Il avait dessiné un squelette pour montrer ce qui se passait quand un homme soulevait une charge excessive ! C'est ainsi que Serge va enseigner comment se servir d'un charriot élévateur dans une salle de classe.



Les fêtes, dans le souvenir de Serge,

étaient plutôt familiales. Cependant, avant de partir au régiment, Serge avait organisé un bal avec un pickup qu'on lui avait prêté et il avait distribué des papiers pour l'annoncer aux gens... Les personnes qui participaient, durent faire une quête pour rembourser Serge des droits de la SACEM, qu'il fallait déjà payer à l'époque. Tout le monde y mettait du sien, notamment Jean Chavet qui prêtait ses disques !

Il y avait aussi, à la moisson, le regroupement des chevaux pour tirer la moissonneuse ; puis plus tard, du temps où le maire était Monsieur Grégoire, la fête de l'aviation à Beaumont : des petits avions faisaient des tours et même un hélicoptère promenait les habitants. Cependant, pour Serge, les plus belles fêtes ont été les Frairies...

L'abbé CLAMENT est venu chercher Serge PERAS pour participer à la Frairie

Les premières frairies sont des fêtes populaires annuelles que l'on organisait en milieu rural. Sans doute que la baisse de fréquentation des kermesses avait incité l'abbé CLAMENT en 1977, à donner l'élan pour que des





l'œil de Serge

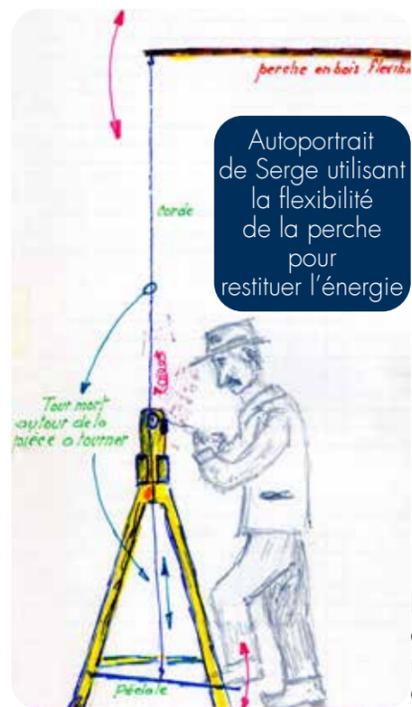
Serge en démonstration aux Frairies, cerclage d'une roue de charette

monestrosaloniens s'engagent dans cet événement marquant. Il fallait prêter du matériel ou venir avec le sien : une très grande estrade pour des danses locales (que Serge me décrit comme plutôt rasoir !), des hangars et remises étaient prêtés par Georges CHAVET où le casse-croûte était proposé ; Il y avait tous les métiers du milieu rural du début du siècle qui étaient au rendez-vous : tonneliers, bûcherons, presseurs de pommes à cidre, cordiers, laveuses en costumes de l'époque. Une personne venait même promener son mulet avec une pompe à traitement, un jeune déambulait avec un panneau de publicité ; des fileuses, un sculpteur sur bois, des semeurs, un

ambulante qui est devenue nécessaire pour participer à des événements tels que l'assemblée de Loye à Morogues.⁽¹⁾

Enfin, après les dernières frairies, qui se terminèrent, quasiment à la mort de l'abbé CLAMENT en 1998, Serge a rassemblé ses tours de démonstration chez lui, et continue depuis à les faire tourner à la demande...

Serge a toujours beaucoup aimé transmettre son savoir, montrer comment s'expliquent les principes physiques, mécaniques ou comment fonctionnent de nombreuses autres technologies. C'est grâce aux frairies des Brangers qu'il a pu



Autoportrait de Serge utilisant la flexibilité de la perche pour restituer l'énergie



Tour à volant construit à partir de matériaux récupérés

braconnier piégeur, des forgerons montraient leur artisanat au public : utilisation du rouet,

transformation de morceaux de charpentes, travail du métal. Serge aimait se « défoncer » pour préparer son stand : comme il avait montré le tour miniature qu'il avait fabriqué à l'abbé, ce dernier lui demanda de construire un plus grand tour pour la frairie, qui devenait un rendez-vous incontournable pour un public toujours plus grand.

Ce que Serge appréciait particulièrement, c'était que les gens viennent à son stand, et surtout posent des questions. Notre artisan passionné aimait tellement cet événement qu'il a cherché d'autres occasions de transmettre son savoir : Pour cela, Serge s'est lancé dans la fabrication d'une remorque

exprimer cette passion. Assurément, si certains se demandent comment expliquer tel ou tel phénomène technique aux enfants, qu'ils aillent voir Serge ! Il leur dévoilera, démontage de vieux micro-ondes à l'appui, attention, ne le faites pas, c'est dangereux ! Tout sur le principe des électro-aimants !

Peut-être aussi, que l'histoire de Serge donnera à certains l'envie de faire renaître une fête des vieux métiers dans le village, de remettre en avant certains savoir-faire et certains gestes d'artisanat que les jeunes générations pourraient apprécier de redécouvrir.

Fabienne VIDAL

⁽¹⁾ Cette assemblée se propose de promouvoir les savoir-faire locaux en matière de gastronomie, artisanat des métiers d'art, de musique et d'arts vivants.

La Croix du Souvenir Français



Extrait d'un écrit de Maurice PLANCHON, ancien combattant des FFL (Forces françaises libres) :

« Dominant cette modeste cité, sur la crête de l'un des coteaux, au lieu-dit "Le Prieuré", pendant les années sombres de 1915, la famille LESAGE, propriétaire attenant, qui venait de payer un lourd tribut à la défense de la France en laissant au champ d'honneur deux de ses enfants tombés dans les Ardennes face à l'ennemi, fit ériger une croix sur laquelle fut portée l'inscription suivante :

**"A NOS SOLDATS MORTS POUR LA PATRIE
DONNEZ SEIGNEUR LA PAIX ET LA LUMIERE
ETERNELLE"
NOEL 1915**

À partir de cette date, et jusqu'en 1923, les anciens combattants et la population se rendirent régulièrement au pied de cette croix, lors de toutes les cérémonies patriotiques, en souvenir de tous ceux qui tombèrent au champ d'honneur. En 1923, fut érigé, place de la mairie, un monument aux morts et la croix du Prieuré fut abandonnée.

En 1990, les anciens combattants demandèrent à la famille COLAS, descendant de la famille LESAGE, l'autorisation de la rénover, que son emplacement soit baptisé "Place du Souvenir Français" et que la partie de la route dénommée "Chemin du Prieuré" y accédant, soit appelée "Chemin de la Croix du Souvenir Français".

La municipalité donna son accord ainsi que la famille COLAS, et le 8 mai 1990, la croix rénovée et désormais dénommée "Croix du Souvenir Français" fut inaugurée, ainsi que le chemin d'accès.

Cette rénovation put être effectuée grâce aux recettes des quêtes du 1^{er} novembre, aux dons individuels reçus par le comité, et à une subvention de la délégation générale du Cher. La commune prit à sa charge le financement des travaux de la Place et du chemin y accédant.

Ce jour-là, une messe solennelle fut célébrée à 11h15 par l'abbé Clament, en l'église Saint Pierre de Menetou-Salon. Puis, ce fut le défilé jusqu'à la Croix, où les gerbes furent déposées. M. Jacky GRÉGOIRE, maire de la commune, prononça une allocution très documentée sur l'historique de cette création, et M. PALISSON, délégué général du Souvenir Français pour le Cher retraça l'organisation et les buts de cette association présente dans toute la France. Le général DAUPHIN qui honorait cette cérémonie de sa présence, remercia le corps des sapeurs-pompiers de la bonne tenue de ses membres au cours de l'inauguration. Toutes les associations patriotiques de la commune y assistaient avec leurs drapeaux et la population était venue nombreuse. »

Cette Croix est aujourd'hui entretenue par l'Union Nationale des Combattants section de Menetou-Salon.

Union Nationale des Combattants de Menetou-Salon
L'Union Nationale des Combattants a été créée en 1918 par le Révérend Père BROTTIER et Georges CLÉMENCEAU. En 1919, diverses sections locales ont été créées dans toute la France. Association Loi 1901, l'U.N.C a été reconnue d'utilité publique par décret du 20 mars 1920.

L'U.N.C. permet aujourd'hui de réunir toutes les personnes ayant combattu, mais aussi des sympathisants passionnés, dans un esprit de camaraderie et de civisme. Ils mettent un point d'honneur à préserver le travail de mémoire, de culture et de jeunesse.

L'U.N.C. participe à toutes les cérémonies patriotiques. Elle accompagne également ses adhérents dans ses démarches administratives.

Chaque personne se sentant investie dans le devoir de mémoire, peut adhérer.

Union Nationale des Combattants de Menetou-Salon

Président : M. Gérard DUPÉRON

Siège social : Mairie de Menetou-Salon



Centenaire du Monument aux morts

Cérémonie du 11 novembre 2022 'Jean-Pierre Branchu prend la parole'

« M. le Maire, Mmes, Mrs, chers écoliers, C'est le 27 mai 1923 que notre Monument aux morts a été officiellement inauguré en présence d'une grande foule. L'an prochain, la municipalité nous invitera à commémorer le centenaire de cet événement considérable.

Le monument était en place depuis 1922, comme en atteste une plaque fixée à l'arrière de la stèle. Dès maintenant, insistons sur l'importance de ce lieu de mémoire où nous sommes rassemblés. Il est fort bien situé entre le Bourg-d'en-Bas et le Bourg-d'en-Haut, entre les deux écoles, entre la rue de la Mairie et la rue de la Liberté, entre forêt et terres à vigne. C'est le centre de gravité, en somme, de notre si belle et si diverse commune.

Mais il faut s'attarder sur l'œuvre elle-même qui sera peut-être un jour classée « monument historique ».

Tout d'abord cette interminable liste des noms des morts pour la France, mais ce n'est peut-être pas le plus frappant. C'est sans doute la première fois dans l'histoire de France que toute une population a été directement concernée par un conflit armé. Toutes les familles, toutes les situations sociales. On trouve dans cette liste le prince et le manant, le prêtre et l'anticlérical, le salarié et le patron, le paysan et le bourgeois... L'égalité et la fraternité dans l'horreur, en quelque sorte.

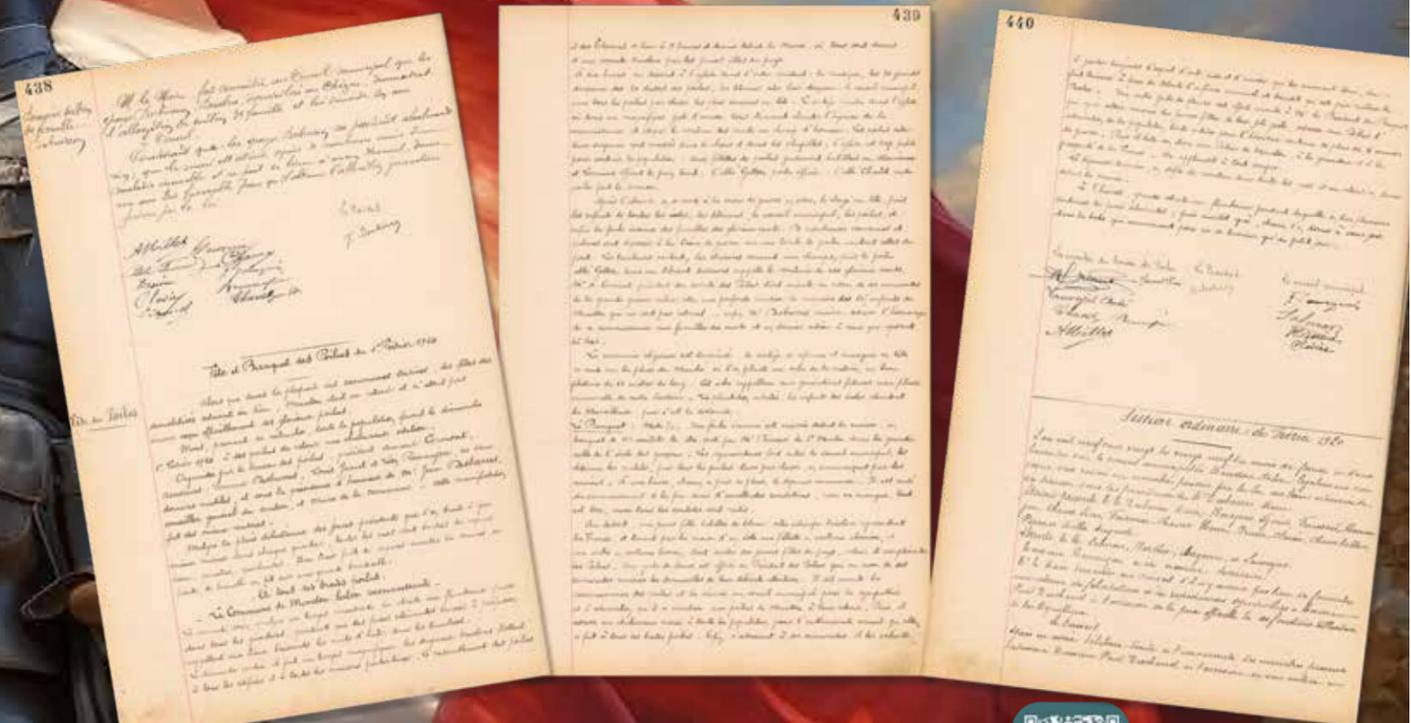
Et puis cette statue adossée à la stèle. Un soldat, bien sûr. Mais ce n'est pas un guerrier professionnel. C'est un paysan que l'on a revêtu d'un uniforme et armé d'un fusil. Nos anciens ne s'y étaient pas trompés. Ils l'avaient surnommé le bonhomme, ou plutôt l'bounhomme.

Continuons à l'empêcher de mal vieillir. Quand nous passerons devant lui, adressons-lui un petit salut affectueux. Ce n'est pas un super-héros, c'est beaucoup mieux que cela, c'est quelqu'un de chez nous, de notre famille ». Aussi je dis à tous : « A l'an prochain ».

Le 27 mai 2023 aura lieu le centenaire de notre Monument aux morts. Nous avons quelques mois devant nous pour préparer cet événement, faire en sorte qu'il soit remarquable, en mémoire des soldats qui ont combattu pour notre liberté, en mémoire des familles de certains d'entre vous qui ont été meurtries par la perte de proches, de leurs enfants. Avec l'Union Nationale des Combattants de la section de Menetou-Salon (UNC), nous nous sommes alors replongés dans les archives...



Nota: L'inscription que l'on peut lire au-dessus de la Mairie: "A tous nos Braves Poilus, la Commune de Menetou-Salon reconnaissante" a été posée par la Municipalité, M. Jean Desbarres, Maire, le 1^{er} février 1920, jour de la Grande fête du Retour des Poilus combattants - le jour-là, un laboureur fut planté place de l'Eglise pour commémorer ce retour et la Victoire - et un Barquet de 300 couverts fut servi à la Mairie aux Anciens Combattants.
Le Soussigné Armand Cormont, Président de l'Union des Combattants de Menetou-Salon, averti l'opportunité des faits relatés ci-dessus.
Le 11 Novembre 1925
A. Cormont



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal (consultable avec le flash code)



*Collection de timbres-postes
visites en 1923 -*
Le Soussigné Armand Cormont, Président de l'Union des Combattants de Menetou-Salon, averti l'opportunité des faits relatés ci-dessus.
Le 11 Novembre 1925
A. Cormont

27 mai 1923 - Inauguration du Monument aux morts

Discours des autorités - Rémy POINTEREAU, Marie Pierre RICHER, sénateurs du Cher.



Hommage de Philippe DESBARRES et de sa famille à Jean-Sylvain DESBARRES, son arrière-grand-père, maire de Menetou-Salon lors de la cérémonie du 27 mai 1923.



Photo de groupe de toutes les personnes présentes pour immortaliser l'événement.



Remise d'une lettre de félicitations de leur chef de corps, par le Commandant ROPARS, aux sapeurs-pompiers volontaires du centre d'incendie et de secours de Menetou-Soulangis : sapeur 1ère classe Baptiste JACQUET, sapeur 2ème classe Océane LAVRAT et infirmière principale Carine JEGOREL



Remerciements du Maire Pierre FOUCHET



Signature par les autorités du procès-verbal du centenaire de l'inauguration du Monument aux morts.



Clôture de la cérémonie par la Musique de l'Indépendante, présente également à l'époque lors de l'inauguration du Monument aux morts le 27 mai 1923.



Ce fut une cérémonie magnifique, remarquable, comme nous l'avions espéré, qui restera gravée dans nos mémoires.

Le conseil municipal de l'époque avait pris le soin de nous laisser quelques empreintes de leur époque. Cent ans après, nous avons renouvelé cette démarche en y ajoutant les nôtres.

Cher ami,
Comment allez-vous ?
Votre santé ne vous a pas permis d'être présent le jour du centenaire de l'inauguration du monument aux morts. Eh bien, ce jour-là, vous m'avez manqué. Je vais vous expliquer pourquoi.

Quand j'étais une petite fille, « j'allais au monument aux morts » avec mes institutrices. J'aimais ce moment de recueillement. Quand j'ai été une jeune femme, je ne voulais plus en entendre parler ...

Un jour, je me suis trouvée quand même devant le monument de Menetou-Salon. Là, je vous ai entendu parler. Ce que vous disiez était tout simple. Sous vos mots, j'entendais la voix du simple soldat qu'avait été votre père. J'entendais la voix de ses compagnons. Je me suis sentie très émue et fière de faire partie de la petite communauté de citoyens rassemblés ce jour-là, pour ne pas oublier les gens humbles qui ont fait notre Histoire.

Par la suite, sous vos mots, j'ai entendu la voix de mon père, simple soldat lui aussi, quand il parlait – très peu – de sa guerre, celle de 40-45.

Le jour du centenaire, j'ai entendu les hommages officiels. C'était mérité. J'ai entendu le nom de tous ceux qui étaient morts. C'était justice. J'ai entendu les enfants chanter. C'était salubre.

Cependant, il m'a manqué une toute petite chose : le son de votre voix. Il m'a manqué d'entendre battre le cœur des hommes du rang. Parce que ça, c'est vous qui savez le faire. Dans votre voix, on sent que vous aimez votre père. Vous savez le rendre vivant, lui et ses compagnons. Vous parlez. Il est là. Ils sont là.

Le rôle assigné à votre père a été de combattre en silence dans sa tranchée.

Votre rôle, aujourd'hui, c'est peut-être de nous faire entendre les battements de son cœur et ceux de ses compagnons. Juste pour que nos cœurs, aujourd'hui, puissent battre avec eux, et de cette façon-là, les garder vivants.

Tout ça, pour vous dire que je voudrais encore vous entendre parler humblement de ces gens humbles qui ont vécu avec un si grand courage.

A bientôt dans le bourg, j'espère.

Sol Fouchet

LE CMJ



Le CMJ au conseil municipal adulte

Le CMJ, Conseil Municipal Jeunes, c'est qui ?

Léa BERNIGAUD, Alice DECONINCK, Tom DOISNE, Aéliah FREROT, Pacôme GABION, Mylann MAGNARD, Louis MARTIN, Léa MARTIN, Anaëlle PINOT, Anaëlle SALVETTI

Le CMJ, c'est quoi ? (la question a été posée aux jeunes du CMJ...)

« C'est bien pour la commune
Ça donne des idées
C'est bien et on s'amuse bien avec Jacky, Basile et Baptiste ».

« C'est des réunions pour parler de choses à faire
C'est pas pour les vieux ».

« C'est comme le conseil municipal des adultes, sauf que c'est les enfants qui font des projets pour la commune.
On crée des choses pour faciliter la vie des animaux et on s'amuse en créant des projets ».

« Discuter des projets
Boire
S'amuser

Faire des nichoirs, des hôtels à insectes, la boum, la semaine d'avril ».

« Cool
Utile
Bien pour la commune ».

Le CMJ, c'est surtout...

Un groupe de 10 jeunes élèves, élus par leurs camarades depuis le 16 décembre 2022, alors qu'ils étaient scolarisés en CM1 et CM2 à l'école de Menetou-Salon, qui se réunit un mercredi après-midi sur deux, dans les locaux du Carroi, avec Baptiste, pour :

- Discuter, échanger et partager pour trouver des idées d'actions ou de projets qui correspondent aux demandes ou aux besoins des jeunes de la commune, mais aussi

en direction d'autres personnes (jeux de société avec les seniors de la Résidence Autonomie, rencontre avec l'équipe organisatrice de la marche verte...).

- Construire, conduire, et réaliser ces projets.
- Participer, 2 ou 3 fois dans l'année, au Conseil Municipal adulte pour y rendre compte des actions réalisées ou à venir et faire état de besoins éventuels (logistiques, financiers...).

Le CMJ, c'est de l'investissement et du travail, pour les autres...

Par exemple,
Pour la semaine des vacances de printemps, il a fallu :

- Concevoir et élaborer le programme d'activités (fabrication d'un hôtel à insectes, fabrication de nichoirs pour oiseaux, rencontre jeux/gym avec les seniors, tournoi de foot au city stade, tri de jouets avec l'association MSEF).
- Prévoir les matériaux et les outils nécessaires.
- Prendre contact avec la Résidence Autonomie et MSEF.
- Se répartir sur la semaine pour l'accueil des participants.
- Etc...

Pour la boum d'Halloween, il a fallu :

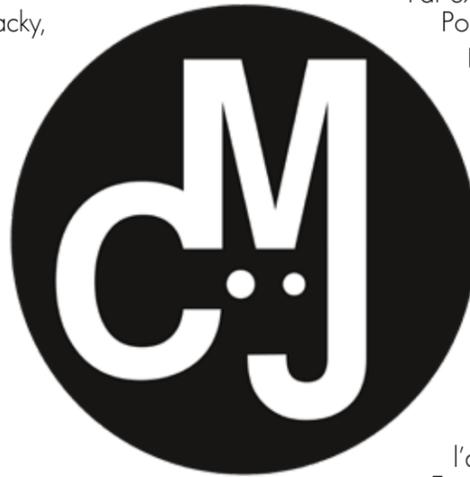
- Trouver une date tenant compte des disponibilités du local.
- Définir les critères de participation (âges, thème, horaires, etc...).
- Concevoir une affiche et organiser sa distribution.
- Estimer les besoins en nourriture et boissons.
- Élaborer une liste de courses.
- Démarcher les commerçants pour estimer les coûts.
- Faire les courses.
- Confectionner les sandwiches.
- Prévoir l'animation de la soirée.
- Se répartir les services de tenue du buffet.
- Etc...

Le CMJ, ce sont des projets et des idées en cours :

- Questionnaire pour les jeunes de Menetou-Salon.
- Installation d'une boîte à idées.
- Organisation du nettoyage des lavoirs.
- Balade avec les seniors de la résidence autonomie.
- Aménagements de nouveaux jeux sur la place.

ATTENTION... En septembre 2024, il y aura de nouvelles élections de 5 élèves de CM1-CM2 et 5 élèves de 6e- 5e...

Préparez vos candidatures !



Comice 2023

Menetou-Saloon

De gauche à droite : Maëlys Raffetin (2^{ème} dauphine), Maeva Niquis (3^{ème} dauphine), Chloé Assadet (1^{ère} dauphine), Kaylia Pinabiaux (Reine), Etienne Lecellier (Roi), Aristide Martin (1^{er} dauphin)



Dans le nord du département, particulièrement dans le Pays Fort d'où je suis native, le comice est un événement ancré dans la tradition. Dès mon plus jeune âge, j'ai été baignée dans son organisation. Mes premiers souvenirs sont : ma mère confectionnant des papillons cousus de paillettes, un char fleuri de grandes marguerites et clochettes bleues en tissu. Sept ans après, c'est le bicentenaire de la révolution française, j'enfile le bonnet phrygien. Au comice suivant, je m'investis davantage : confection, collage de roses en papier crépon avec ma copine Christine, dans la bonne humeur que dégage l'équipe du comité des fêtes suryssois. Et pour finir en beauté, je termine l'événement sur le char. À l'époque dans notre campagne, nous n'avions pas autant d'animation qu'aujourd'hui. Ce sont donc des événements qui sont restés gravés dans ma mémoire d'enfant et d'adolescente.

Pause

2020, c'est le tour du canton de Saint-Martin-d'Auxigny. Pas le choix... Menetou-Saloon, renommé pour son dynamisme associatif, se doit de participer à ce nouveau comice. L'appel est lancé par le conseil municipal, et à mon grand soulagement des volontaires s'associent à l'organisation. Un thème à choisir se rapportant à la musique ? Pas d'hésitation, la toute récente implantation du village western « Bell Fourche City » nous oriente vers la country. Et c'est parti pour l'organisation du bal d'élection de la reine de Menetou-Saloon. Candidates trouvées, invitations lancées et patatras, la COVID nous freine dans notre élan. Mais ce n'est que partie remise, nous repartons de plus belle

en 2023. Une petite nouveauté : un roi s'invitera sur notre char. Nous retrouvons 6 nouveaux candidats. Nous participons au premier bal des communes alentour. Fort est de constater que Vignoux-sous-les-Aix met la barre haute : leurs candidats se présentent en chorégraphie. ... un nouveau challenge... nous nous devons de faire encore mieux. Des idées germent de part et d'autre des esprits des bénévoles. Gilles et Odile guident nos candidats sur une chorégraphie country. Sur le modèle des Miss France, Jacky, Marie et Odile, nous présentons nos candidats en vidéo. Plus de 230 personnes viennent soutenir nos jeunes candidats au bal du 18 mars. La soirée est une vraie réussite. S'en suivent les préparatifs pour le week-end du comice avec, pour commencer, la mise en place d'un stand de promotion de notre commune. Résumer son dynamisme sur des grilles d'exposition nous paraissant bien difficile, nous choisissons de faire appel à un studio de production (monestrosalonnien !) pour la réalisation d'une vidéo que nous diffuserons par la suite sur nos supports de communication numériques. Puis vient le moment de la cavalcade. Les conditions météorologiques sont idéales. Pour le défilé de nos jeunes élus monestrosalonnais, disposer du chuck wagon de Bell Fourche City est une vraie aubaine et nous facilite grandement la tâche. Franck et ses pionniers l'accompagnent en nous assurant l'ambiance western du 19^{ème} siècle. Tant bien que mal, nous emboîtons le pas en danse country, mais l'exercice n'est pas facile, notre musique assourdie par les percussions brésiliennes des

Batucada et les tambours Portugais ... qu'ils se rassurent, nous ne leur en voulons pas ! Ce week-end fut un quasi sans faute pour nos organisations municipales et cantonales. Chacun a pu être récompensé des heures passées autour de l'organisation de ce comice agricole. Nous pensions que l'exercice allait être difficile, mais le défi a été relevé grâce à la participation d'une trentaine de bénévoles fédérateurs, qui ont également tenu deux buvettes le 14 juillet, grâce au soutien de plus d'une cinquantaine de commerces, artisans, arboriculteurs, vigneron et associations monestrosalonnais. Merci à tous !

Les comices ont perdu leur rôle d'autrefois, mais aujourd'hui nous avons prouvé que l'envie et les moyens étaient encore présents pour mettre en avant notre milieu rural et ses acteurs si précieux. Alors, ne lâchons rien ... à dans sept ans !... Ou cinq ans !

Samedi 18 mars, bal de l'élection de la Reine et du Roi de Menetou-Saloon



Chorégraphie des candidats

Samedi 18 mars, bal de l'élection de la Reine et du Roi de Menetou-Saloon



Stand de promotion de la commune



Le chuck wagon « Menetou-Saloon »



Bénévoles



Char de la Reine et du Roi du comice, entourés de leurs dauphines et dauphins dont Etienne (2^{ème} dauphin)

Stéphanie Jacquet

LA RECONSTRUCTION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE DE MENETOU-SALON

À la suite de l'incendie survenu dans la nuit du 25 au 26 août 1992, le clocher de l'église, alors entièrement ravagé, a dû être reconstruit. Opération demandant un haut savoir-faire technique, plusieurs entreprises sont intervenues sur le chantier, dont le couvreur de Menetou-Salon, Thierry LAUGERAT que nous avons pu rencontrer.

Ce chantier s'est déroulé en plusieurs phases, pour un coût d'environ 1 million de francs HT et presque 2 millions de francs HT (transports compris), soit 479 657 € aujourd'hui. La commune étant assurée pour ce genre de sinistre, la totalité du coût a été pris en charge par l'assurance.

1^{ère} phase : Sécurisation du clocher

Dès le lendemain de l'incendie, le maire et l'expert d'assurance sont venus trouver Thierry LAUGERAT, alors en chantier sur Menetou-Salon pour qu'il vienne installer un pare-gravats. Il s'est alors vu prêter un casque de pompier, puis il est monté dans le clocher, dont la charpente était encore rouge. « J'ai pas eu froid aux mains » nous rapporte-t-il.

2^{ème} phase : La dépose du clocher

Trois mois, jour pour jour après l'incendie, le clocher calciné a été déposé. Une grue de 54 mètres de haut de l'entreprise JPC LEVAGE de Vierzon est intervenue pour réaliser cette opération. Le clocher culminant à 47 mètres, il fallait nécessairement des moyens conséquents. De nombreux monestrosaloniens ont assisté à cet événement, y compris les enfants des écoles.

Le clocher a ensuite été déposé au sol le long de l'église, où il s'est brisé. Le coq a alors été décroché et présenté aux badauds par Thierry LAUGERAT, sous le regard du maire, de Jacky GRÉGOIRE et de l'abbé CLAMENT. L'entreprise LAUGERAT a ensuite mis une demi-journée pour découper la charpente calcinée.

3^{ème} phase : La reconstruction d'un clocher à l'identique

Loin de Menetou-Salon, en Charente, l'entreprise MCCC, spécialisée dans la restauration du patrimoine, a reconstruit la charpente selon les mêmes méthodes et avec les matériaux de même origine. Deux compagnons ont notamment

participé à l'ouvrage. Le clocher mesure 15,60 mètres de haut pour une base de 4,20 mètres et un poids de 12,5 tonnes et il est constitué en bois de chêne. La nouvelle charpente est la réplique exacte de celle qui a été démontée. La croix (datant de 1867) a été remontée directement sur le clocher avant le levage, car elle était très lourde. Ses quatre pattes mesurent 1m50 et elles s'emboîtent directement dans la charpente.

Pendant ce temps, dans le Maine et Loire, l'entreprise BODET s'occupait de l'horlogerie et un nouveau coq était en cours de fabrication aux Ateliers d'arts d'Ivry sur Seine. Des établissements plus proches furent également impliqués, telle que l'entreprise de maçonnerie traditionnelle JACQUET à Bourges ainsi que les établissements de peinture CHARACHE à Sancergues. Toutes ces entreprises travaillaient sous la direction de la jeune architecte de Vierzon, Mme Sylvie CLAMENT.

4^{ème} phase : Remise en place du nouveau clocher

Deux mois après la dépose, la nouvelle charpente est arrivée à Menetou-Salon sous escorte de gendarmerie, comme une célébrité attendue (ce qui était le cas !). Le clocher a été déposé le long de l'église le mardi soir, en attendant d'être hissé à sa place le vendredi suivant (29 janvier 1994).

Là encore, l'entreprise JPC LEVAGE a montré toute l'étendue de ses talents pour placer avec précision la nouvelle charpente sur son socle. Les 18 boulons de la charpente se sont emboîtés du premier coup sur les tiges filetées du clocher. Les enfants des écoles et beaucoup d'habitants ont assisté à cette opération. Certains avaient même posé un jour de congés !

À la fin de l'opération, le patron de l'entreprise de levage, le patron charpentier, l'architecte, Thierry LAUGERAT et le maire ont bu un verre de champagne en haut du clocher.

Ce fut ensuite au tour de l'entreprise LAUGERAT d'entrer en scène et de couvrir la charpente. L'échafaudage a été monté par une entreprise spécialisée de Bordeaux, qui a d'ailleurs dû revenir car l'échafaudage n'était pas sécurisé, c'est-à-dire pas fixé au clocher. Entre 3 000 et 3 500 ardoises ont été fixées par des clous en inox par les 4 employés de l'entreprise LAUGERAT, ce qui a représenté 2 mois de travail.

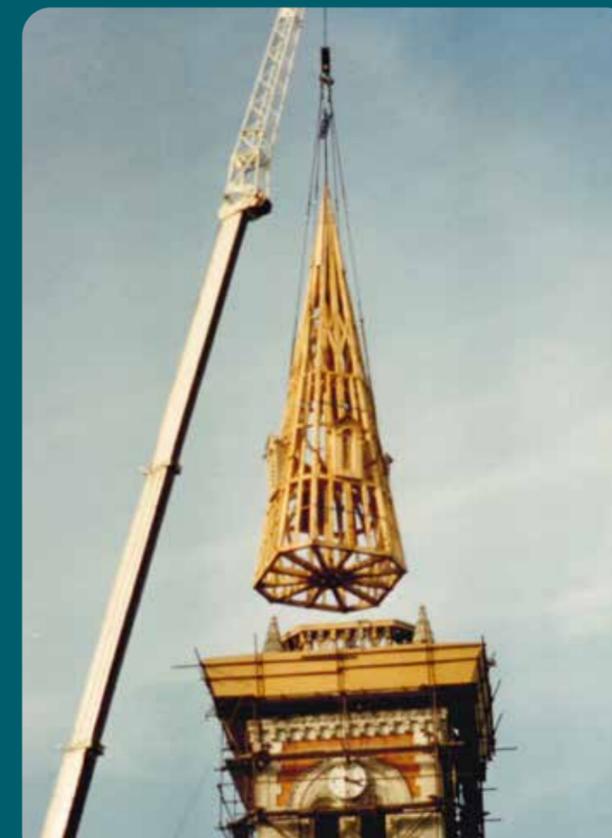
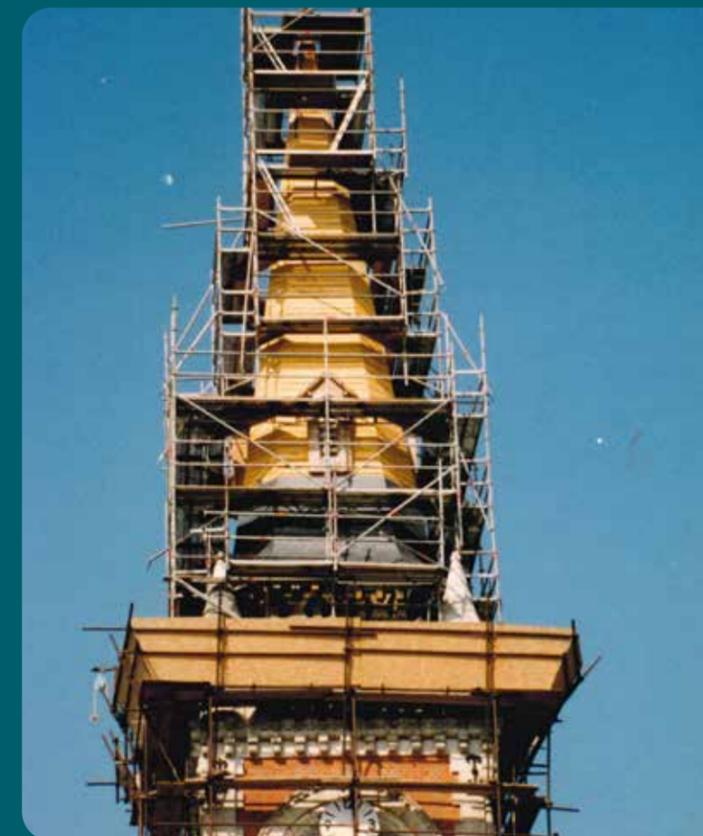
Le coq ou jau, a été béni par l'abbé CLAMENT avant d'être installé en haut de la flèche par Thierry LAUGERAT. Une modification par rapport au jau de 1867, il a cette fois-ci été doté d'un paratonnerre pour éviter qu'un nouveau fâcheux incident ne se produise.

Le jau et la croix

La tradition veut que les couvreurs participant au chantier fassent le tour du village pour récolter la pièce pour les ouvriers. Tradition respectée par l'entreprise LAUGERAT, dont la tirelire était une boîte de forestines.

Le jau et la croix dataient de 1867. Sur cette dernière, on pouvait lire le nom du maire de l'époque : Émile RICARD-TALBOT. Les plus fins observateurs ont également pu remarquer que le coq avait du plomb dans les ailes ! Le nouveau coq est en bronze pour permettre le passage du paratonnerre.

Ambre Grégoire





Petites chroniques monestrosaloniennes

En toute subjectivité

Cher « Carroi ».

Ce soir, je suis sur la terrasse, devant mon jardin vert, tout en feuilles et en herbes, en ombre et en fraîcheur, propice au repos, à la contemplation, à la méditation et à la réflexion... À cette heure-ci, le jardin commence à entrer dans l'ombre. Je vous écris de cette ombre.
Ce dixième « Festival à la Rue » :
« C'était trop bien ! ».



Pour moi, ce festival, c'était d'abord danser, danser, danser, danser de toutes les façons possibles...
Danser avec « Vierzonska Orchestar » sous l'arbre à soie.
Danser avec le « Group Berthe ».
Là, c'était pas gagné d'avance, vu que les paillettes, les projecteurs à fond sur les vedettes du show biz, c'est pas mon truc.

Mais, mais :
- Tu t'y prends pour qui ?!
- J'me prends pour Madonna !!
Et paf ! Ça prend l'expression à rebrousse-poil ! Rien que ça, c'est déjà jouissif.
Et pof ! et pif ! et pouf ! s'ensuit, tambour battant, un cocktail sacrément explosif : conviction, dérision, travail, talent, énergie, gentillesse.
C'est très fort ! C'est très bon !
Et c'est une mise en jambe extra avant le DJ « La Brizure » en très grande forme.

Danser, danser, danser, danser
Marie Charlotte, une jeune femme que je ne connaissais pas encore, me dit : « Je ne sais pas quel âge vous avez. Mais j'espère avoir votre patate quand j'aurai votre âge ».
Si je suis une « grand-mère patate », c'est que je suis restée, ou redevenue une petite fille ivre de liberté qui galope dans les bois avec son petit cartable et ses grands crayons.
En même temps, je suis devenue, à force d'efforts et de ténacité, une vieille emmerdeuse qui n'en fait qu'à sa tête.



Le lendemain, la « Batucada Tatatoutam ».
Quand j'entends une batucada, je me sens vivante. J'ai les pieds qui bougent tout seuls. Cette Batucada là ... c'est la vie qui percute, qui empoigne, qui donne des ailes ...
Danser, danser, danser, danser, danser
Et zut ! c'est déjà fini !
Danser avec « La Belle Image » ... Nom de dieu, quelle belle énergie ! Ça pulse ! Ça pulse ! Côté musiciens et côté danseurs. Danser, danser, danser, danser ...

Danser avec « DJ Pablovitch ».
Pouce ! Là, j'en peux plus. Je ne suis plus toute jeune. « Grand-mère patate », certes, mais quand même ! Je me rentre. Allez, une petite marche nocturne pour finir la soirée.



J'ai vu plein de choses super.
Celles qui m'ont le plus touchée ?
- « Ma louve » par la compagnie « Juste avant l'oubli ».
J'ai beaucoup ri Et j'ai pleuré quand Rebecca a parlé de sa mère.
- « Come-Back » par la compagnie « Presque Siamoises ».
C'est une performance très étonnante. Shunyo Hanotaux a une présence très dense. Si dense qu'elle en devient troublante.
C'est une jeune femme au regard bleu... C'est aussi une petite fille ivre de liberté qui galope dans les bois ... et une ado qui court jusqu'au bout de ses forces ... et une jeune femme qui avance en s'égratignant les pieds et les genoux sur la rugosité du monde ... et une jeune femme sauvage en liberté ... et une jeune femme qui s'enracine ...



Bien sûr, je tenais à voir le hip hop des enfants avec Leng Vang : Tim, l'un de mes petits-enfants, a appris à danser avec lui.
Surprise : il y a eu aussi le groupe des jeunes danseurs de hip hop venus de Mayotte. Tout de suite, j'ai su que je ne raterai pas le « Cirki Yatru ».
De fait, le dimanche, j'ai été très émue par la jeunesse, le naturel, la joie de vivre, la fougue et la grâce féline de ces jeunes danseurs.
J'ai été émue par leur façon de signifier, perchés en haut du mât :
- Oh ! qu'est ce qu'on est bien ici !
- Vu d'ici, la vie est trop belle !
Je me suis sentie d'autant plus émue que j'écoutais par ailleurs, avant de venir - avec effarement - les nouvelles sur les violences urbaines.
Ça me paraissait aberrant.
Sidérant.
Je ne comprenais pas.
Les jeunes, très jeunes émeutiers, ont quand même réussi un sacré tour de force contre eux-mêmes ! Ils ont réussi à parfaire le travail commencé par différents gouvernements, à savoir : la casse des services publics. Les jeunes émeutiers ont cassé, matériellement, physiquement, concrètement, leurs services publics et leurs bâtiments publics. Ils ont cassé leurs écoles, leurs bus, leurs mairies ...
Ils ne savaient pas que c'était à eux, collectivement ?

Je cherche à comprendre ...
Donc, je me suis sentie émue.
Je sentais ce festival comme un lieu propice où nos enfants, nos petits-enfants, les jeunes venus de Mayotte (qui auraient pu être mes petits-enfants), pouvaient présenter leur travail ou admirer celui des autres et s'en inspirer.
Sur la bande son des jeunes danseurs Circassiens, on sentait affleurer leur vie, leur terre, leur histoire, leur culture. C'était très beau.
Nous étions heureux ensemble.
Nous étions proches et loin des émeutes.
Proches, parce que les émeutiers avaient l'âge de nos enfants, de nos petits-enfants, des jeunes venus de Mayotte. Loin, parce qu'ici, nous étions toute attention, concentration et bonheur d'être ensemble.
Lundi matin, j'ai entendu à la radio l'appel des Maires de France. J'ai demandé à Pierre : « Qu'est ce qui a été décidé ici à Menetou ? Faut-il nous réunir à midi devant la mairie pour un rassemblement citoyen ? ou peut-on considérer que ledit rassemblement citoyen a duré, sous forme festive, heureuse, et de façon naturelle, pendant trois jours ? ».

Et oui. C'est vrai, quand même ! Pendant trois jours, nous nous sommes rassemblés devant la mairie, dans la cour de la mairie, dans la cour de l'école, dans la cour de la cantine, sur le terrain de basket, sur la place du haut, au pied du château d'eau, devant la résidence autonomie ... Tous, lieux publics dédiés à notre usage collectif.
Pendant trois jours, nous avons eu le palpiter en émoi, nous avons regardé, écouté, dansé, ri, bu des coups, tout autour de la mairie et autres bâtiments publics dédiés à notre usage collectif.
C'est ce que j'appelle un rassemblement citoyen naturel, festif et heureux !
Voilà, c'est dit !
D'ailleurs, je ne suis pas la seule à dire ça. Pendant trois jours, j'ai entendu :
- Ah là là ! Qu'est ce qu'on est bien à Menetou !
Ou alors c'était la variante :
- Ah là là ! Qu'est ce que vous êtes bien à Menetou !
Eh oui, c'est vrai qu'on est bien ici.
Donc : grand, grand, grand merci à vous, Isabelle, Bazile, Baptiste et tous les bénévoles du « Carroi » et de l'équipe municipale, vous qui avez œuvré, chacun(e) à votre façon, à la réussite de ce festival ... SUPERBE ... et, allez, osons le mot : SALVATEUR !

Cher Théo, chère Ambre

Je suis très contente que votre présence, chez la grand-mère que je suis, ait coïncidé avec le comice agricole à Saint-Martin-d'Auxigny. Sans vous, je n'y aurais pas mis les pieds ... et j'aurais eu tort.
Explications : l'élection des reines et des rois ne m'attire pas. À votre âge, vous avez une vie professionnelle ou étudiante déjà bien assez cadrée par la concurrence.
Instaurer une concurrence de plus ne me paraît pas indispensable. L'idée qu'une jeune fille doit montrer qu'elle est la plus jolie, la plus populaire, celle qui bénéficie du réseau amical et familial le plus dense ... ne m'enthousiasme pas. L'idée qu'un jeune homme doit en faire autant ... ne m'enthousiasme pas plus. D'ailleurs, vos mères, vos oncles, votre tante, n'ont jamais manifesté le moindre désir de participer à cette concurrence.
Des copines m'ont dit qu'elles voyaient ça autrement, plus simplement. J'ai bien aimé comme elles en parlaient, mais
Que les adultes accueillent avec chaleur et attention les jeunes gens dans la communauté adulte du village, je pense que c'est effectivement essentiel.
Qu'on marque bien l'importance de ce passage me paraît, effectivement, essentiel.
Juste, on pourrait peut-être choisir certains modes d'accueil différents.
Et vous, les Nantais, qu'en pensez-vous ?
Est-ce qu'il existe quelque chose d'équivalent à Nantes ?

Quoi qu'il en soit, vous étiez là, vous, pour ce comice-là. Nous avons été au feu d'artifice et au bal. Vous avez beaucoup aimé. Il faut dire que le bal était bondé de jeunes gens de votre âge. L'atmosphère était tout à fait joyeuse, détendue. Nous n'avons pas arrêté de danser. Nous avons beaucoup ri.
Le lendemain : défilé des reines et des rois. C'est comme ça, Théo, que tu as retrouvé ton copain de lycée Arthur et que tu lui as donné un coup de main pour pousser la voiture d'une reine. Tu étais trop content de ces retrouvailles ! Je ne sais pas pourquoi, mais je pense qu'Arthur aussi !
Evidemment, j'ai dansé avec les batucadas qui déambulaient entre les différents véhicules royaux.
Surprise : il y avait aussi des tambours portugais. Les tambours les plus graves que j'ai jamais entendus. Le plaisir et la fougue des tambourinaires étaient un vrai bonheur ! un bonheur très contagieux !
J'adore quand le son résonne si fort contre la poitrine, qu'on ne sait plus, si c'est le cœur ou le tambour qui bat. Trop bien !
Et vous ?? Racontez-moi, ô mes petits-enfants adorés.

Sol Fouchet

Le Prince Auguste d'Arenberg

Un monestrosalonien généreux et discret



À la naissance du Prince Auguste, en 1837, le château de Menetou-Salon était propriété de la famille d'Arenberg depuis seulement une quarantaine d'années. Son grand-père, Louis-Engelbert, l'avait transmis à son père, Pierre d'Alcantara, mais aucun des deux n'en avait fait sa résidence, lui préférant le château d'Arlay, dans le Jura.

C'est en 1868, lors de son mariage avec Jeanne Greffulhe, que le Prince Auguste reçoit le domaine de Menetou-Salon, et décide de s'y installer. Partageant sa vie entre le Cher et Paris, où ses nombreuses fonctions l'appellent souvent, c'est dans le Berry que le Prince Auguste s'enracine peu à peu. Il participe activement à la vie locale puisqu'il est conseiller municipal de notre commune, conseiller général de notre canton et, par trois fois, député de notre circonscription. En tant que membre de la Société d'agriculture du Cher, il favorise activement la replantation de notre vignoble avec des plants américains, insensibles au phylloxera qui a détruit les vignobles français à la fin du XIX^{ème} siècle. Sans lui, y aurait-il encore des vignes à Menetou-Salon ?

L'attachement du Prince Auguste à notre commune dépasse largement le cadre politique : en 1869, il finance discrètement la construction de la chapelle Saint Hubert (côté rue de la mairie) lors des travaux de réfection de l'église, puis est le donateur et le parrain d'une des cloches installées dans le clocher-porche nouvellement construit. En 1870, année difficile, il offre à la population locale la totalité des récoltes effectuées sur les terres de son domaine.



La Princesse Jeanne

Lors de l'installation de l'électricité au château, vers 1885, il propose au conseil municipal de faire bénéficier la commune de l'éclairage électrique, mais cette technologie moderne effraie les élus qui refusent cette offre.

Cette générosité à l'égard des monestrosaloniens, il la partage largement avec son épouse. Celle-ci n'hésite pas à aller visiter les malades, à offrir de la nourriture ou de l'argent aux nombreuses personnes dans le besoin qui viennent frapper à sa porte, à accueillir gratuitement les enfants dans les écoles des environs, notamment l'école de la rue de Fontbertrange, construite par son beau-père.

La volonté de la Princesse Jeanne d'être inhumée dans le cimetière communal : « dans ce pays et au milieu de ses habitants qu'elle a tant aimés » a été respectée lors de ses obsèques en 1891, à l'âge de 41 ans. C'est là que le Prince Auguste l'a rejointe en 1924, il y a tout juste cent ans, après avoir eu la douleur de voir disparaître ses deux fils : Ernest (mort pour la France en 1915), puis Pierre (décédé en 1919), grand-père du Prince Pierre, actuellement propriétaire du domaine de Menetou-Salon.

À l'occasion du centième anniversaire de la disparition du Prince Auguste, l'actuelle rue du Château sera renommée « rue Prince Auguste d'Arenberg ».

Denis Cousin

Tableaux collection privée :

- Reproduction interdite, publiée avec l'aimable autorisation de SAS Le Prince d'Arenberg.

Sources bibliographiques :

- La maison d'Arenberg en France, sous la direction de Claude-Isabelle Brelot et Bertrand Goujon, Fondation d'Arenberg 2018.
- Les d'Arenberg Princes de Menetou-Salon, Valérie Sadet-Mériaux, Editions du Terroir 1999.
- Les Arenberg « le gotha à l'heure des nations (1820-1919) », Bertrand Goujon, PUF 2017.



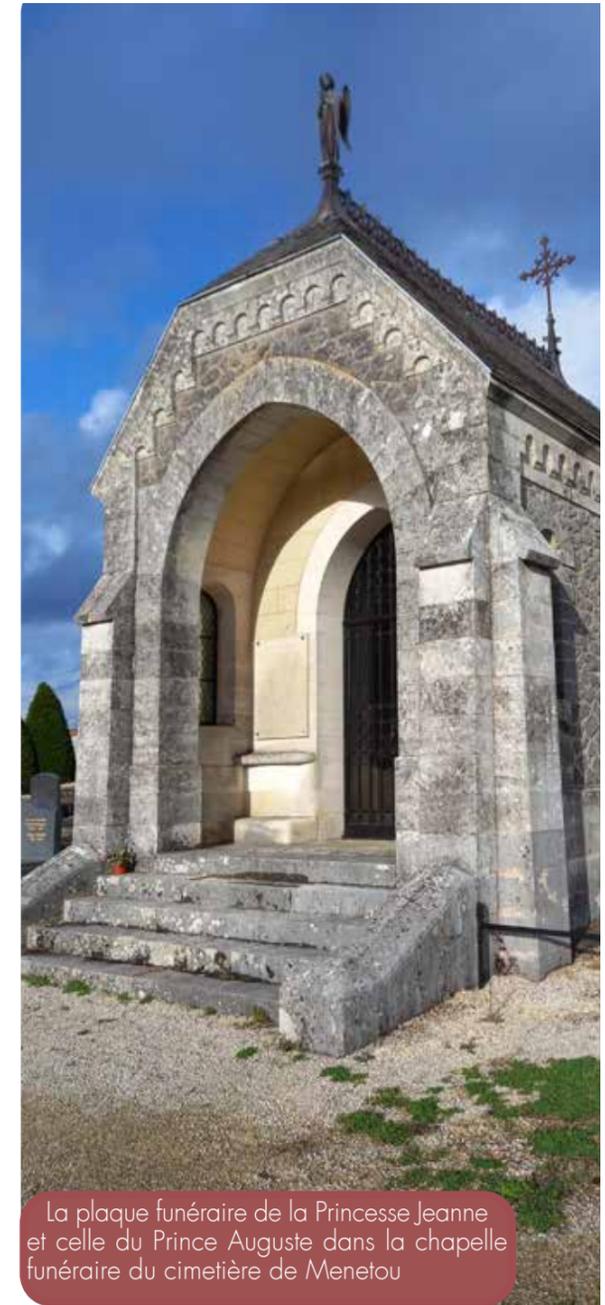
La plaque apposée sur l'ancienne école, rue de Fontbertrange



La plaque funéraire de la Princesse Jeanne et celle du Prince Auguste dans la chapelle funéraire du cimetière de Menetou



Cloche, du clocher de Menetou, offerte et parrainée par le Prince Auguste où figure l'inscription : « Mon nom est Marie Immaculée. Baptisée en octobre 1878, j'ai eu pour parrain son Altesse Sérénissime le Prince Auguste d'Arenberg, membre du conseil général, député du Cher, et pour marraine la Princesse Jeanne Marie Louise Greffulhe. »



Agenda 2024

Janvier

7	Vœux du maire au Centre d'accueil et en live sur Facebook
11	Réunion publique ATOPIA sur le développement de l'attractivité du village au Centre d'accueil
19	Concert chanson avec Nour, local associatif du Carroi
20	Soirée tartiflette dansante de SPPMS18, au Caveau
28	Fête votive de Saint Paul dans le bourg (messe, vin d'honneur et repas)
29	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
31	Atelier avec les habitants et ATOPIA sur le développement de l'attractivité du village au Centre d'accueil

Février

14	Venise sauvé des eaux : le projet MOSE par l'Université Populaire à la Résidence autonomie
17	Soirée Bilig Jean, rendez-vous gourmand et festif au local associatif du Carroi
18	Carnaval des enfants organisé par la P'tite Tribu
23	Conférence « Géopolitique de la mondialisation » par l'Université populaire à la Résidence autonomie
26 fev au 1er mars	stages théâtre enfants (matin) et ados (après-midi) avec Caroline GOZIN au local associatif du Carroi
28	Cinéma itinérant au Centre d'accueil

Mars

3	Ouverture de la buvette à l'étang communal de Farges
9	Ouverture de la pêche à l'étang communal de Farges
16	Conférence « Radios clandestines » des Amis de la Principauté de Boisselle, au caveau
20	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
23	Balade Slam autour des « Ramages de Menetou-Salon » avec Thibault Müller organisé par le Carroi

Avril

7	Randonnée pédestre de printemps de Menetou-Salon Animations
7	Chasse aux œufs de Pâques organisée par La P'tite Tribu au château
13	Marche verte « Nettoyons Menetou »
13	Nuit du Jeu avec le Cercle des Compagnons d'Oniros, au Centre d'accueil
18	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
20	Marché de Printemps

Mai

1 ^{er}	Brocante de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Menetou-Soulangis, places et rues du bourg
6	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
8	Célébration de la Victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts
9	Concours de pétanque de l'Ascension de l'Amicale bouliste à Fontbertrange
19	Randonnée de La P'tite Tribu
25	Trail des Terres du Haut Berry et Fête du Jeu de MSEF
30	Scènes détournées de la Maison de la Culture au Centre d'accueil touristique

Tous les samedis matin

Marché

Juste derrière L'église

Tous les 1^{er} samedi du mois

(sauf en juillet et août)

Soirées jeux

au local du C.C.O.
(Cercle des Compagnons d'Oniros)

Le Carroi

Le Carroi vous accueille à leur local associatif chaque jeudi soir de 19h à 21h pour des ateliers théâtre adulte et propose « Les P'tits Mardis », des stages pendant les vacances scolaires.

Suivez son actualité culturelle tout au long de l'année sur sa page Facebook

Facebook <https://www.facebook.com/assolecarroi> ou sur son site internet www.lecarroi.fr

Festival à la rue



Festival amérindien de Bell Fourche City



BCB les 20 ans

Marché de Noël



Juin

1 ^{er}	Comédie « Le mariage forcé » au Centre d'accueil
4 au 16	Tournoi de tennis OPEN par le Club de tennis
5	Cinéma itinérant au Centre d'accueil
8	Concours de pétanque « Challenge de l'Amicale bouliste » à Fontbertrange
8	Rando de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Menetou-Soulangis
14	Kermesse de l'école à l'école, rue de la Liberté
15 & 16	Festival amérindien et western de Bell Fourche City aux Rappereaux
23	La brocante des Brangers de l'Association des habitants des Brangers
28 au 30	11 ^{ème} Festival « À la Rue ! », places du Bourg

Juillet

14	Grand concours de pétanque de l'Amicale bouliste
14	Célébration de la Fête nationale au monument aux morts et Fête populaire sur les places du village et au stade
20	Marché d'été

Août

3 & 4	Caves ouvertes de l'Union viticole – Grillades le soir sur la place par Menetou-Salon Animations
15 & 16	Granges ouvertes de MSEF
26 au 30	Chantier artistique participatif avec Le Carroi
26 au 29	Berry Champ de Bataille
30	L'Apéro des Zéros de MSEF, place du Haut

Septembre

8	Foire de Saint Aimé dite aux Melons avec MSEF, rues et places du Haut, Caveau et Centre d'accueil
13	Accueil municipal des nouveaux habitants
21 & 22	Journées du patrimoine
28	Marche verte « Nettoyons Menetou »

Octobre

19	Marché d'automne
27	Halloween de La P'tite Tribu

Novembre

9 & 10	Salon des Antiquaires de Menetou-Salon Animations et de l'USHMS au Centre d'accueil
11	Célébration de l'Armistice de 1918 au monument aux morts
17	Super rifles de l'Amicale bouliste au Centre d'accueil
30 & 1 ^{er} décembre	Salon des Artistes et Artisans de Menetou-Salon Animations au Centre d'accueil

Décembre

7	Repas des Aînés au Centre d'accueil
14 & 15	Village artisanal de Noël avec MSEF sur les places du village
21	Footing et randonnée pédestre de Noël de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Menetou-Soulangis



Club de tennis

Les associations

Les associations culturelles

Amis du Haut Berry

Président : Mme Pascale CORTET
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. : 06 62 75 10 28
Courriel : adhb18@orange.fr

Association des Amis du Château de MENETOU-SALON

Tél. 02 48 64 80 16
ou 02 48 64 80 54

Association BELL FOURCHE CITY EVENTS

FG RANCH - 2, Les Rappereaux
Tél. : 06 65 29 66 55
Courriel : franck_gilbert@hotmail.com

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher (DLF 18)
Président : M. Alain ROBLET
Adresse : 307, Les Thébaulds
Tél. : 06 17 29 12 70
Courriel : dlf.18.cher@gmail.com
Site : www.langue-francaise-cher.fr

La Gare

Président : Mme Marianne CARRIVE
Adresse : 36, rue de la Gare
Tél. : 02 48 64 85 58
Courriel : menuiserie.girard@wanadoo.fr
Site : http://menuiseriegirard.blogspot.com/

Initiatives de Paix

Président : Mme Danielle HRDY
Adresse : 4, Le Portail
Tél. : 02 48 64 59 29
Courriel : danielle.hrdy@gmail.com
Site : forumpaixetolidarite.wordpress.com

Le Carroi

Co-présidents : Mme Laurence CHAGNOUX, M. Bruno HELIN, M. Jean FREMIOT, Mme Chloé LATTIE, Mme Xavière METTERY, Mme Cécile POUZET, Mme Catherine RENAULT, Mme Julie VERDIER

Adresse : 2A, allée René Blanchard
Tél : 02 48 57 17 05
Courriel : contact@lecarroi.fr
Site: www.lecarroi.fr

Les associations de loisirs

Cercle des Compagnons d'Oniros (C.C.O)

Président : M. Nicolas LEBLANC
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Courriel : cercle.oniros@yahoo.fr
Site: http://cercle-oniros.blogspot.fr/
Facebook : Cercle Des Compagnons d'Oniros

Berry Champ de Bataille

Président : M. Matthieu DERET
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. - 06 81 07 47 73
Courriel : matthieu@invasion.world
Site : berrychampdebataille.fr

Syndicat des Propriétaires et chasseurs

Président : M. Claude BLAIN
Adresse : 51, rue de la Gare
Tél. : 02 48 64 83 38
Courriel : claude-blain@orange.fr

Les associations sociales

AMAP du Ô Berry

Présidente : Mme Myrtille BONNAND
Adresse : 2 Bis rue de Paradis
Tél. : 06 30 74 04 96
Courriel : amapoberry@gmail.com

Amicale des Anciens FFI Cher Nord

Président : Mme France PELET
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. : 02 48 67 96 22
Courriel : France.pelet@hotmail.fr
ou alain.besson1@gmail.com
Site : http://ffichernord.canalblog.com

Amicale des Sapeurs-Pompier Menetou-Soulangis

Président : Baptiste JACQUET
Adresse : Centre de secours de Menetou-Soulangis - rue du Champ de la Dame
Tél. : 06 98 38 03 72
Courriel : contact.amicale.meso@gmail.com

Association des habitants des Brangers

Président : M. Félicien BILLAQUOIS
Adresse : Mairie - 12 rue de la Mairie
Tél. : 06 17 90 65 52
Courriel : lesbrangers18@gmail.com

Association des Jeunes Médecins du Cher (AJMC)

Président : Mme Anaïde NOÉ-LAGRANGE
Adresse : 6, Le Latier
Courriel : jeunesmedecins18@gmail.com
Site : www.jeunesmedecins18.fr

Association d'Aide Sociale de la Résidence Foyer-logements du 3^e Âge

Président : M. Bernard OZON
Adresse : Résidence autonomie Louis Jouannin 16, Rue du Foyer Logements
Tél. : 02 48 64 80 98
Courriel : foyer-logements.louis-jouannin@orange.fr
Site : www.residencelouisjouannin.fr

Club Accueil et Joie de Vivre

Président : Daniel CHOLLET
Adresse : 24, rue du Commerce
Tél.: 06 50 38 18 84
Courriel : ajvmenetou18@orange.fr

Menetou Salon en Fête (MSEF)

Président : Mme Marie-Hélène COUSIN
Adresse : 14, route de Bourges
Tél.: 02 48 64 81 71
Courriel : associationmsef@orange.fr

La P'tite Tribu de Menetou

Président : Mme Ludivine DOISNE
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. : 06 76 82 55 03
Courriel : la.ptite.tribu.de.menetou@gmail.com

Menetou Salon Animations

Président : Mme Odile LAUGERAT
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. : 06 59 79 64 76
Courriel : ms.animations18@hotmail.com

SPPMS18

Sauvegarde du Patrimoine des Pompiers de Menetou-Salon 18
Président : M. Gabriel MUSARD
Adresse : Mairie de Menetou-Salon - 12, rue de la Mairie
Tél. : 06 15 11 42 02
Courriel : sppms18@hotmail.com

UNC

(Union Nationale des Combattants) section de Menetou-Salon

Président : M. Gérard DUPERON
Adresse : 100, Derrière la Forêt
Tél. : 02 48 64 84 02

Vents contraires à la Pierre Pointe

Président : M. Jacques LITRÉ-FROMENT
Adresse : 307, Les Thébaulds - Chez M. Alain ROBLET
Tél. : 06 17 29 12 70
Courriel : pierrepointe18@orange.fr

Les associations sportives

Amicale Bouliste de Menetou-Salon

Président : M. Thierry RAIMBAULT
Adresse : Café du Nord - 7, place de l'Eglise
Tél. : 02 48 64 07 12

Association de Yoga de Menetou-Salon (AYM)

Président : Chantal FILHIOL
Adresse : LD Le Point du Jour Mairie de Menetou-Salon, 12, rue de la Mairie
Tél. : 02 48 26 76 41
Courriel : yoga.menetou@gmail.com

Club de Tennis Menetou Salon

Président : Mme Martine RAIMBAULT
Adresse : 214, Les Louis
Tél. : 06 70 28 54 58
Courriel : menetou.salon.tennis@wanadoo.fr

Gymnastique Volontaire

Président : Mme Nicole BARDELOT
Adresse : 6 Davet
Tél. : 06.61.97.66.30

Union Sportive Henrichemont - Menetou Salon

Président : Manu DECONINCK
Adresse : 1, rue de la Mairie - Henrichemont
Tél. : 06 65 40 01 33
Courriel : clubushms@gmail.com

Les associations viticoles

Confrérie de Saint-Paul

Président : Mme Carole LECLERC
Adresse : 21, Les Faucards
Tél. : 02 48 64 87 72

Ordre des Chevaliers du Paissiau

Grand maître
M. Jean Jacques TEILLER
Adresse : 13, rue de la Gare
Tél. : 02 48 64 80 71
Courriel : domaine-teiller@wanadoo.fr

Union viticole

Président : Francis AUDIOT & David GIRARD
Adresse : 21, rue de la Mairie
Tél. : 02 48 64 87 26
Courriel : menetousalon-vins@wanadoo.fr
Site internet : www.vins-centre-loire.com/fr/appellations/menetou-salon/



Les numéros utiles

- **Mairie** - 12, rue de la Mairie – Tél : 02 48 64 81 21 ou 02 48 64 80 70
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h
- **École maternelle** - CP - CE1 - CE2 - 13 rue de la Liberté - Tél : 02 48 64 87 63
- **École CE2 - CM1 - CM2** - 12, rue de la Mairie - Tél : 02 48 64 89 87
- **Accueil périscolaire** - 12, rue de la Mairie - Tél : 02 48 64 89 89
- **Restaurant scolaire** - 12, rue de la Mairie - Tél : 02 48 64 89 88
- **Collège Béthune Sully** - 1, rue des Écoles - 18250 Henrichemont - Tél : 02 48 23 52 80

- **Bibliothèque municipale** - 3, rue Franche - Tél : 02 48 64 07 03
Ouverture le lundi de 16h à 18h et le mercredi et samedi de 15h à 17h

- **Assistante sociale** - Permanence à la mairie, le lundi de 9h à 12h
Tél : 02 48 64 81 21 ou 02 48 64 80 70
- **Résidence-autonomie Louis Jouannin** - 16, rue du Foyer Logements - Tél : 02 48 64 80 98

- **La Poste** - 1 route de Bourges - Tél : 02 48 64 65 66
Ouverture mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 14h à 17h30 - Samedi : de 9h à 12h

- **Paroisse de Saint-Martin d'Auxigny** – 17, rue de l'Église – 18110 Saint-Martin-d'Auxigny
Tél : 02 48 64 50 50

- **Centre d'accueil touristique (salle des fêtes et caveau)** - 23, rue de la Mairie -
Tél : 02 48 64 85 26
- **Salles de réunion Pierre Clament - rue de Fontbertrange** - Tél : 02 48 64 85 47

- **SAMU** - Tél : 15, (service d'aide médical d'urgence)
- **Sapeurs-pompiers** - Tél : 18
- **Gendarmerie** - Tél : 17

- **Médecin - Dr. ROBERT Christophe** - 5, rue de la Liberté - Tél : 02 48 64 83 72
Remplaçante - Docteur LAMOUDI Cécile - 14, rue du Foyer Logements - Tél : 02 46 96 94 60

- **Pharmacie des Coteaux** – Mme TUVACHE Servane - 3, place de l'Église - Tél : 02 48 64 81 11
- **Infirmières** - Mme JEGOREL Carine - Mme GROLIER Catherine- Mme MAILLE Élodie - 5, rue de la Liberté
Tél : 06 58 14 24 42

- **Taxi** - M. MUSARD Gabriel – 12 bis rue de la Gare - Tél : 06 15 11 42 02
- **Ambulancier** - SARL MARQUET - ZA des Petits Clais - 18110 Saint-Martin-d'Auxigny - Tél : 02 48 64 15 15

- **Vétérinaires- M. PAIN Stéphane** - ZA des Petits Clais - 18110 Saint-Martin-d'Auxigny -
Tél : 02 48 64 63 67
- **M. DECHENE Alain** - Rue de Verdun - 18250 Henrichemont – Tél : 02 48 26 70 95

- **Communauté de communes Terres du Haut Berry**
31, bis route de Rians - 18220 Les Aix d'Angillon - Tél : 02 48 64 75 75

- **Service développement économique et touristique** – Eléonore MOREL-PALANTONE –
Tél : 02 48 25 48 36 – Email : eleonore.morel@terresduhautberry.fr
- **Service environnement** – (Déchets - Animations environnementales)
Aude PLANCHOT – Tél : 02 48 64 75 75 - Email : aude.planchot@terresduhautberry.fr
- **Déchèteries** :
 - à Henrichemont : route d'Achères - Tél : 02 48 26 78 32
 - à Rians : 40, chemin de Poiret - Tél : 02 48 64 43 35
 - à Saint-Martin d'Auxigny : route de Méry-es-Bois - Tél : 02 48 64 55 02
- **Sercice urbanisme** : Mac BEAUVOIS – Mickaël GENESTE - Sophie VIOLLE – Tél : 02 48 66 75 80
Email : urbanisme@terresduhautberry.fr
- **Service petite enfance - Enfance jeunesse** : Anne THOMAS – Tél : 02 48 25 46 61
Email : anne.thomas@terresduhautberry.fr
- **Les Relais d'Assistants Maternelles (RAM)**
 - à Allouis - Tél : 02 48 20 51 74
 - à Saint Martin d'Auxigny – Tél : 02 48 50 19 18
 - aux Aix-d'Angillon - Tél : 02 48 64 39 31
- **Service animation du territoire (Animation - Sport - Culture - Communication)** : Romain SOUCHARD Tél : 02 48 25 46 61 -
Email : romain.souchard@terresduhautberry.fr
- **Espaces Jeunes**
 - à Fussy
 - à Henrichemont – 6, place de l'Hôtel de ville-Bois - Tél : 06 42 98 69 36
 - à Saint Martin d'Auxigny - Espace Simone Veil - 3, route de Méry-es-Bois - Tél : 06 77 31 34 62
- **Centre intercommunal d'action sociale (France Services - Épicerie sociale - Analyse des besoins sociaux - Conseil d'administration)** –
Patrick POGUET – Tél : 02 48 66 75 87 – Email : cias@terresduhautberry.fr
- **France Services (anciennement Maisons de Service Au Public)** :
 - aux Aix-d'Angillon - 31, bis route de Rians – Tél : 02 48 66 75 88 Email : franceserviceslesaix@terresduhautberry.fr
 - à Saint-Martin-d'Auxigny - Espace Simone VEIL - 3, route de Méry-es-bois – Tél : 02 48 55 00 60
Email : franceservicesstmartin@terresduhautberry.fr
 - à Henrichemont - Espace Rosa PARKS - 6, place de l'Hôtel de Ville – Tél : 02 48 50 64 15
Email : franceserviceshenrichemont@terresduhautberry.fr
- **L'aide alimentaire**
 - aux Aix d'Angillon : ADMR – 5, rue des Écoles – Tél : 02 48 64 31 96
Email : admrlsaix@orange.fr
 - à Henrichemont – Salle des Tanneurs – 50, bis rue des Billets – Tél : 02 48 55 01 18
Email : aide.alimentaire@terresduhautberry.fr
 - à Saint Martin d'Auxigny – EPI'SOL – Espace Simone Veil – 3, route de Méry es Bois – Tél : 02 48 55 01 18
Email : aide.alimentaire@terresduhautberry.fr



www.menetou-salon.fr



Recevez la Newsletter



Téléchargez Panneau Pocket et ajoutez Menetou-Salon en favori



www.facebook.com/menetousalon



mairie.menetou.salon@wanadoo.fr



Mairie : 02.48.64.81.21



Visualisez la vidéo de promotion de votre commune

www.youtube.com/watch?v=TS3i0h25Le0

